

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 11

MONTREAL, 19 DECEMBRE, 1872.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

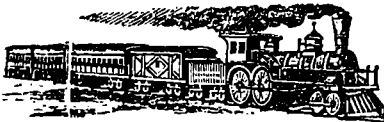
L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les envois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAR LE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur. 3

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRASSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBIAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3900	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN.....	3700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Arnd.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	27 0	Lt. Smith, R. N. R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trucks.
GASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R. M. R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL, [faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtent à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyés de Québec :

Polynesian.....	7 déc.	"
Scandinavian.....	14 "	"
Prussian.....	21 "	"
Peruvian.....	28 "	"
Sarmatian.....	4 janv.	"
Moravian.....	11 "	"
Polynesian.....	18 "	"

Prix du Passage de QUEBEC :—

Cabine.....	\$70 à \$70
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les joudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David.....	le ou vers le 10 Octobre
Corinthian.....	20

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.

A Portland, à J. L. FARBER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec à ALLAN, RAK & Co. ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co. ; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTAGNIER & GREENHORN, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,

17 Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SCEURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot.	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier	De de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuilles.	Peintures.	Tuile à Paver.
Zinc en Lingots.	Terre à briques.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Fusées Couvers.	Dessus Chemin.
Rouge de Plomb.	Briques à four.	Fontaines.

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Écossaises Patenté, &c.

Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M. Express de nuit de do do ... 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil, &c. ... 4.00 P. M. Trains dessant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M. Trains dessant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.00 P. M., et 7.00 P. M. Le Train de 3.30 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont ... 8.40 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central ... 3.30 P. M. Train de la Malle pour St. Jean et Ross's Point, en connexion avec les Trains de Stenstead, Shefford et Chambly et en connexion avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et avec les steamers du Lac Champlain ... 3.00 P. M. Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires ... 6.15 A. M. Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston ... 1.45 P. M. Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 10.30 P. M. Express pour Québec, minuit.

Le Chemin de Fer International étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur neuf "PALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis à 6.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauport ou au Bureau No. 31, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Entré il, 27 Juin 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
11.00	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	7.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur,.....	5.00
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C. F. T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup, St. Rémi et Hommingford	7.00
8.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	2.00
A. M. 8.11 1/2	Do St. Jean et Rouée's Pt.	5.30	12.45
10.00	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.15
10.00	2.15
MALLES LOCALES				
11.0	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	1.30
11.00	Courtois, Varennes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.1	Laprairie.....	8.00	2.00
11.00	Longueuil.....	6.40	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Bello-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.3	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00
.....	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	2.00
8.00	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N.-Brunswick et Île P. E. Halifax, N. B.....	7.00	7.00
.....	Les malles pour l'Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à destination à partir du 2 juil.	7.00
ETATS-UNIS.				
8.1/2	Boston et les Etats de la Nouv. Angleterre, excepté le Maine.....	7.45	2.15
8.1/2	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8.1/2	Island Pond, Portland et le Maine.....	12 1/2	7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.15
.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P. M.
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE-BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. vit
.....	New-York.....	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazoliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empressera d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Illécales, Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

UNE CHANCE RARE

Faire de l'Argent

\$3,000 par année.—Toute personne sans emploi en désirant d'en obtenir, vu qui paie davantage ne devrait point manquer d'adresser \$2.00 pour obtenir des informations complètes avec des échantillons, de manière à pouvoir réaliser de \$1,500 à \$3,000 par année.

HENRY F. LEMONT & Co., 236 Rue St. Jacques, Montréal. 21 novembre 1872.

AVIS.

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulée de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Enca, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

ENCANTEURS et MARCHANDS a COMMISSION

dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & CIE.,

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal.

Montréal, 20 août 1872.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10 1/2 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 15 novembre 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 12 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER.

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 18 Décembre 1872.

En l'absence de transactions comportant quelque intérêt sur notre place, nous consacrons aujourd'hui une large part de notre revue aux marchés étrangers. Cette revue pourra aider nos lecteurs à se former une opinion sur les cours futurs à la reprise des affaires en les comparant avec ceux de l'année dernière.

A cette saison de l'année, les salaisons de porc attirent l'attention spéciale du commerce. Il faut regarder aux opérations qui ont lieu dans l'Ouest pour se former une idée de l'importance de cette industrie.

Voyons d'abord ce que dit le *Democrat* de St. Louis sur la salaison de porc.

" L'ancienne méthode de salaison et de spéculation disparaît rapidement. Il n'est plus maintenant profitable pour les fabricants de salaisons d'emprunter de l'argent l'automne pour acheter des porcs lorsque la saison arrive et de payer de l'intérêt sur le capital en attendant les hauts prix du printemps ou de l'été. Cette période de hauts prix ne revient pas avec la régularité qui encourageait les fabricants de salaisons à s'assurer d'un marché profitable pour leurs opérations de l'hiver, et le jour n'est pas éloigné où la fabrication des salaisons se poursuivra comme les autres affaires se font, au jour le jour. Les fabricants de salaisons les plus heureux sont ceux qui ont adopté la coutume de poursuivre leur industrie pendant l'été, et par le moyen de glace, conservent à leur fabrication la fraîcheur pendant les mois les plus chauds de l'année. Quelques-uns de ces établissements tuent en moyenne 1,000 porcs par jour à l'année ronde, et en admettant un profit d'un dollar par porc, le montant, en fin de compte, est considérable. Le coût de la glace ne dépasse pas l'intérêt payé par les fabricants qui ne poursuivent leurs opérations que l'hiver, et sont obligés de tenir les stocks sur des renouvellements de billets, tandis que le fabricant de l'été s'assure d'une clientèle régulière que la fraîcheur de ses comestibles lui attire.

Un autre effet de la fabrication des salaisons pendant l'été est l'augmentation dans l'élevage de porcs, résultat de la demande régulière qui existe pour les porcs gras. Un minot de maïs donné à un porc pendant la salaison des chaux ou pendant une température modérée, l'engraissera bien plus promptement que pendant l'hiver. Le nouveau plan d'engraisser les porcs est moins dispendieux, tout en étant plus profitable. En salant et vendant continuellement, les fabricants tiennent constamment le marché bien approvisionné et peuvent de cette manière tourner leur capital plusieurs fois dans le cours d'une année, tandis que sous l'ancien système, on épuisait les banques en retardant la vente de mois en mois, et tant que la spéculation n'était pas rémunérative. La hausse n'arrive plus maintenant aussi souvent qu'elle en avait coutume, et les spéculateurs en lard qui n'ont pas les yeux bien ouverts aux changements qui s'opèrent tous les jours pourront bien payer chèrement leur négligence de ne pas se tenir bien informés."

Voyons maintenant le progrès des salaisons à Chicago depuis 1851-52.

Salaisons de porcs à Chicago.

Saison	Porcs salés.
1851-2	22,936
1852-3	44,166
1853-4	62,849
1854-5	73,994
1855-6	80,389
1856-7	74,000
1857-8	99,262
1858-9	179,684
1859-60	151,339
1860-1	271,805
1861-2	502,091
1862-3	970,244
1863-4	904,659
1864-5	760,514
1865-6	507,355
1866-7	639,322
1867-8	794,226
1868-9	617,554
1869-70	685,959
1870-1	988,087
1871-2	1,225,236
1872-an 1 Déc.	999,120
1872-3, estimée	1,500,000

On n'a de statistiques pour les bêtes à corne que depuis 1856.

Salaisons de bœuf pour exportation et pour consommation locale.

1856	9,488
1857	23,022
1858	74,006
1859	54,601
1860	51,631
1861	80,433
1862	96,910
1863	95,134
1864	57,107
1865	90,586
1866	130,454
1867	114,385
1868	108,547
1869	108,385
1870	141,255
1871	141,123
1872 au 1 Déc.	159,356
1872 estimée	185,000

Le nombre des moutons qui sont allés à la boucherie est comme suit :

1868	189,102
1869	231,382
1870	233,144
1871	179,974
1872 jusqu'au 1er Décembre	153,019

Nous donnons ci-dessous les cours du marché de Chicago à la clôture de la semaine dernière :

Porcs abattus d'une moyenne de 200 à 235 lbs. \$4.50 par 100 lbs ; moyenne de 200 lbs. \$4.45, \$4.37½, \$4.38 clôturant à \$4.50 pour lots désirables. Recettes légères.

Les comestibles étaient calmes mais plus fermes. La diminution dans les recettes de porcs vivants et la hausse qui s'est établie en conséquence donnaient beaucoup de fermeté au marché. Les détenteurs refusaient de faire des concessions et de leur côté les acheteurs refusaient d'obtempérer aux demandes des vendeurs.

Il résultait peu de transactions en conséquence de cette divergence d'opinion, mais celles qui étaient conclues, l'étaient à la hausse

particulièrement les affaires pour le livrable. Les opérations dans les jambons étaient les plus actives.

Le saindoux était bien demandé pour le disponible aux cours des quelques jours passés mais les détenteurs le tenaient à une hausse de ½ c. A la clôture on cotait le mess vieux, nominal ; Mess nouveau au comptant ou livrable dans le mois courant \$11.40 à \$11.50 ; livrable sur janvier \$11-50, février \$11-62½ ; mars \$12 avril \$12.00 à \$12.25 ; prime mess \$10.75 à \$12.00

Saindoux est disponible au comptant ou livrable mois courant 7 à 7½ c. sur Janvier 7½ à 7¾ c. ; février 7½ à 7¾ c. ; mars 7½ c.

Jambons en saumure 8 c. à 10 c. ; verts 7½ à 7¾ c. pour moyenne de 15 lbs. et 6 ½ à 7 c. pour moyenne de 16 lbs. Epauls 3¾ à 3½ c.

Sur notre place le mouvement des affaires en lard est très lent. Les bas prix de l'Ouest ont l'effet de faire réfléchir sérieusement les opérateurs avant de se lancer dans la fabrication des salaisons.

On croit que le prix des porcs abattus est encore trop haut comparativement aux prix de l'Ouest et généralement on ajourne jusqu'à après les fêtes pour se lancer fortement. Le peu de porcs abattus qui sont arrivés sur le marché a été accaparé par la charrerie à \$5.75 pour bonne moyenne d'au-delà de 200 lbs. La demande pour le lard en baril est calme et nous nous attendons à avoir à signaler une baisse avant longtemps. On cote aujourd'hui le mess nominal \$16.50, le sain loux à 16 s.

Il ne s'offre pas encore de jambons verts

Céréales.—Le *Mark Lane Express* du 25 novembre dit que la température de la semaine avait apporté peu de soulagement aux cultivateurs et il paraissait maintenant bien probable que Noël arriverait avant la semaille sur une grande échelle de blé d'automne, et qu'il faudrait retomber sur le blé de printemps pour combler le vide qui existera. Il paraît que cette année devra figurer d'une manière spéciale parmi les années nefastes. Les arrivages étaient encore nombreux, mais on tint à la fin de la saison et il est impossible de dire ce que nous réservent les glaces du printemps. Il est extraordinaire de voir que malgré les fluctuations du marché à l'argent, le blé a à peine fluctué et à la clôture de cette semaine la tendance est à la hausse pour tous les blés étrangers, tandis que la France sur laquelle on comptait fait voir des prix en hausse de 2 sh. par quarter dans plusieurs localités particulièrement à Paris. Hambourg et Dantzig restent fermes, quoique cette dernière ait reculé de 1 sh. par quarter. En Hollande comme ici, le blé a souffert de la germination, mais le bon blé n'a pas été affecté non plus qu'en Belgique. Dans la Russie méridionale, les affaires sont finies. Nos greniers seront bientôt remplis de toutes parts à l'exception des régions méridionales sur lesquelles nous n'avons que peu compté jusqu'à présent, mais dont le commerce prend de l'extension tous les jours. Anticipant plus de régularité dans le marché monétaire et de meilleurs jours après Noël, nous augurons un fort courant d'affaires jusqu'à la récolte prochaine.

L'*Indépendance Belge* signale comme suit le mouvement des céréales en Europe. Les affaires en grains ont de nouveau eu

peu ou point d'importance depuis huit jours en Europe. A Paris, les offres en blés, ne sont pas très-nombreuses, et la prétention des vendeurs, est d'obtenir 50 c. de plus que la semaine dernière.

Les acheteurs résistent à ces exigences, et les affaires sont lentes à engager. Les blés de choix sont tenus de 36 à 36-50; les bons blés de 35 à 35-50; les blés ordinaires de 34 à 34-50 les 120 kil. réglés. Les blés médiocres ou inférieurs, offerts en plus grande quantité, sont complètement négligés; ils sont tenus de 31 à 33 les 120 kilos, selon mérite. En résumé, les prix des blés sont très fermes pour les bons blés, sur lesquels on n'obtient aucune concession, tandis que les blés ordinaires ou même médiocres ont une vente lente, aux prix de la semaine dernière.

Les offres faites en seigles ne sont pas très-nombreuses; elles sont cependant suffisantes pour répondre aux demandes limitées d'acheteurs. Les cours sont bien tenus de 18-50 à 19-75 les 115 kilos.

Sur les autres marchés français, on constate généralement une tendance moins ferme et une réserve de plus en plus grande parmi les acheteurs.

En Angleterre, les affaires ont été un peu plus animées cette semaine; les pluies continues ont pour conséquence de rendre les blés indigènes peu propres à la mouture; aussi la meunerie, se trouvant dans l'obligation de relever ses blés par des qualités de choix, redevenant plus facile et payait les blés exotiques aux prix demandés par les détenteurs. Les arrivages sont toujours abondants, soit de la mer Noire, soit de l'Amérique, et il y a à la vente environ quinze navires de toutes provenances; si le temps se remettait au beau, sans nul doute que les prix ne tarderaient pas à rétrograder. La semaine se termine à Londres et à Liverpool avec des transactions fort limitées et une tendance plus faible sur les blés et les farines.

En Belgique, les affaires sont toujours fort restreintes; les blés indigènes sont délaissés, à cause de leur mauvais conditionnement, mais les blés exotiques ne se placent que difficilement, la consommation seule faisant quelques achats pour ses besoins immédiats. Aussi faut-il voir les cours des blés à peu près aux prix de la semaine dernière, mais avec une légère tendance à de plus hauts prix.

Les seigles sont fort délaissés et en voie de baisse, les offres dépassant de beaucoup la demande.

En Hollande, les blés restent dans la même situation, c'est-à-dire que les prix ne sont que nominaux et qu'on ne peut citer une affaire un peu importante. Les seigles sont plus recherchés, et malgré les nombreuses livraisons faites à la fin du mois dernier, la marchandise disponible; ainsi que le livrable, par suite des demandes du dehors, a facilement regagné les prix antérieurs; ainsi on ne pourrait obtenir le livrable sur le printemps au-dessous de 20-25 les 100 kilos, époque qui ne pouvait se placer au-dessus de 19-75, il y a huit jours.

En Allemagne, sur les marchés de l'intérieur, la hausse fait de sensibles progrès. La Suisse, et principalement l'Angleterre, ont fait de gros achats, et les détenteurs en profitent pour élever à chaque marché leurs prétentions.

Les marchés de la Baltique sont fermes; mais il se traite fort peu d'affaires; les prix demandés ne permettent plus l'exportation.

Dans la mer Noire, toujours la même tenue; très-peu d'arrivages en toutes céréales. Navires toujours rares et frets élevés, et, les prétentions des vendeurs allant en augmentant; aussi se fait-il peu d'affaires.

Chicago tient à se disculper vis-à-vis le monde des fraudes qui ont été pratiquées dans le commerce de grain. Munn et Scott ont été expulsés de la Chambre de Commerce et traduits en cour criminel. On sait que ces hommes se sont trouvés enveloppés dans des spéculations de grains et ont essayé à se tirer d'affaire en faisant des mandats d'emmagasinage pour

une certaine quantité de grain qui ne se trouve pas dans leurs éleveurs. Le jour de règlement arrivé, tout fut découvert. Cette découverte mit la perturbation dans le marché aux grains et la confiance dans les mandats d'emmagasinage fut fort ébranlée pendant quelques jours.

Un faux de cette nature à Chicago est équivalent à la circulation de faux mandats de banque certifiés à New-York. La totalité du commerce de Chicago se fait d'après ce système de mandat d'emmagasinage (warehouse receipts) qui représente à quelques dollars près une valeur d'argent analogue à la quantité de grain certifiée, et le crédit du commerce de grain dépend entièrement de l'authenticité de ces mandats et de la confiance qu'on repose en eux.

On ne sera donc pas étonné de voir qu'on a adopté toutes les précautions les plus rigoureuses pour empêcher la fraude et maintenir le bon crédit de Chicago en facilitant la circulation de ces documents. Mais il paraît qu'on était resté en-deçà du but et qu'on n'avait pas pu tout prévoir.

La fraude a mille moyens nouveaux qui se découvrent tous les jours et celle des faux planchers n'avait pas encore été découverte.

Munn et Scott reconnurent que sur leur papier qui avait trouvé cours dans le commerce, la quantité de grain représentée était moindre de 300,000 minots de maïs et 10,000 minots de blé représentant une valeur de \$100,000. Il est probable que le déficit était plus considérable. Quoiqu'il en soit, le fait seul de la circulation de faux mandats suffisait pour détruire toute confiance en eux. Pour calmer les appréhensions et savoir exactement jusqu'à quel point la fraude avait été pratiquée, la Chambre de Commerce appointa un nombre d'inspecteurs qui sont chargés de mesurer le contenu de chaque magasin et de comparer la quantité avec les certificats émis.

Cette fraude de Munn et Scott ne nous étonne pas, car quand les hommes possédant peu ou point de moyen veulent faire de l'agiotage, que ce soit dans les fonds, dans le grain ou dans le fer comme on a vu en Angleterre et qu'ils se trouvent acculés, comme le joueur deshonné qui joue sa fortune sur une dernière carte, ils ne reculent devant aucun moyen pour se tirer d'embarras. Après tout le monde n'est pas si méchant qu'on veut le faire puisque ces choses là ne se répètent pas plus souvent. Le mal, d'après la maxime du jour, est de s'y laisser prendre.

Nous n'avons aucun changement à signaler dans notre commerce de grain. La Halle aux Blés est peu fréquentée et on y parle de toute chose excepté commerce.

Farine.—Les transactions ne se font que sur la plus petite échelle. On ne s'attend à aucun changement sérieux qu'après les fêtes. Notre tableau de prix courant contient les cotes à la clôture.

Ferronneries.—Le calme que nous avons signalé dans notre dernière revue s'est continué cette semaine. Le commerce de détail a été quelque peu plus actif mais le volume des affaires a été peu considérable.

Les nouvelles des districts manufacturiers d'Angleterre à la date du 22 novembre signa-

laient un calme profond dans le district de Middlesbrough. Depuis que les propriétaires de hauts fourneaux étaient convenus de ne pas vendre de fonte au-dessous de 110sh pour livraison immédiate et de 100 sh pour le livrable sur les mois prochains pour No. 3, les alarmes des marchands se sont calmées et les fondeurs s'attendent à voir renaitre prochainement beaucoup d'activité pour l'exécution de nouvelles commandes sur la base des nouveaux prix. Dans la ligne du fer fini, la condition des affaires était analogue à celle de la fonte. Il y avait peu de demande mais on s'informait beaucoup des lisses de chemin de fer pour la Russie, l'Amérique et les districts anglais. Plusieurs vaisseaux en fer avaient été lancés pendant la semaine, mais il était rapporté qu'il ne restait que peu d'ordres de cette nature à exécuter. La demande pour les plaques à bouilloires pour l'étranger était active et il était à espérer qu'il n'y aurait pas cette année de solution de continuité dans les travaux comme il en arrive généralement à cette saison de l'année.

La manufacture de plumes et de canifs se continue très activement, mais la compétition a tellement réduit les prix depuis quelques années qu'il faudra que les maîtres et les ouvriers en arrivent à une entente pour hausser les cours actuels. L'acier de toutes descriptions est bien demandé, mais il n'y a pas cette pression, que dans plusieurs occasions au commencement de l'année, nous avons été appelés à signaler. La demande est très active pour la coutellerie de table et les manufactures font de bonnes affaires. Les articles plaqués sont toujours recherchés et la demande se continue bonne et régulière non seulement pour le commerce local mais pour l'Australie, les Indes, le Cap et les Etats-Unis.

Dans les Etats-Unis le marché des métaux et de ferronneries est très irrégulier. Les consommateurs croient que le prix de la fonte est trop élevé et les producteurs commencent à partager leur opinion. Quoiqu'il en soit, tous s'accordent sur la nécessité de voir le prix de la fonte à meilleur marché qu'aujourd'hui et plusieurs des principaux producteurs ont l'intention de réduire les prix après le premier de l'an et pour cause. Personne n'aime à acheter ou est satisfait d'achats faits sur un marché en baisse, tandis qu'au contraire si le marché est en hausse, l'acheteur se félicite d'avoir acheté au-dessous du cours du marché et se sent plus de disposition à recommencer ses opérations.

Il existe encore d'autres causes qui forcent les prix à la baisse. Pendant l'année dernière la production a considérablement augmenté. Non-seulement les fourneaux ordinaires ont-ils été en opération au possible de leur capacité; mais on en a construit d'autres et plusieurs anciens fourneaux qui avaient été abandonnés ont été remis en activité. L'augmentation de la consommation avait nécessité une augmentation de production, l'augmentation de la production étant maintenant égale à la consommation, les hauts prix ayant forcé à une diminution de consommation, il faut que l'équilibre s'établisse dans les prix pour favoriser la consommation. On a voulu maintenir les prix mais l'augmentation de la production les force à la baisse malgré le désir qu'on aurait de les voir rester à ce qu'ils sont. La consommation

tion est aujourd'hui comparativement restreinte, mais avec une baisse elle redeviendra plus active et l'accumulation que l'on remarque aujourd'hui disparaîtra en peu de temps. Le commerce de métaux et de ferronneries peut s'attendre à beaucoup de fluctuation pendant quelque temps à venir, mais on croit qu'avec une augmentation dans le nombre des hauts fourneaux et leur capacité de production, la production de la fonte ne sera pas longtemps rémunérative.

Bois.—Nous n'avons encore que peu d'information sur les opérations qui se poursuivent dans la forêt. On croit généralement que la production dans la vallée de l'Ottawa sera moins considérable que pendant l'année qui se termine. Le haut prix de la main d'œuvre et l'éloignement continu des limites, nécessitent de grands moyens pour l'exploitation des bois. Notre marché à l'argent n'est pas aujourd'hui dans une condition favorable pour donner à cette industrie l'impetus qu'il lui faudrait à cette saison de l'année et le résultat de la gêne monétaire aura probablement un effet marqué sur la production cette année, nonobstant les affaires brillantes qu'on faites les commerçants et la demande extraordinaire que nous voyons déjà poindre pour l'année prochaine. Nous regrettons de voir que la gêne se continue aussi longtemps dans le marché monétaire et dont le résultat sera la contraction d'une industrie qui fait la richesse actuelle du Canada quelque soit le dommage que l'exploitation sans restriction de nos forêts réserve aux générations futures.

Nous croyons devoir ici attirer l'attention de nos lecteurs sur une exploitation qui pourra prendre une immense importance en Canada si on y donne l'attention nécessaire. Nous voulons parler de la conversion des arbres trop petits par d'autres fins en poteaux de télégraphe qui pourraient être exportés en Europe. Nous savons que déjà des représentants de maisons anglaises ont visité le Canada dans le but de faire des achats considérables de ces poteaux de télégraphe. Ne pourrait-on pas voir ce qu'on pourrait faire avec la France, l'Espagne, l'Italie et tous les pays méridionaux de l'Europe? Ne pouvons-nous pas lutter avantageusement avec la Suède et la Norvège, dans cette industrie? La manufacture des shooks (bois préparé pour boîtes à sucre) devrait attirer plus d'attention maintenant que nous sommes à la veille d'avoir des relations commerciales plus étendues avec les Indes Occidentales.

Laine.—La circulaire de M. Brown & Sons de New-York, sur le mouvement du commerce en cette ville contient ce qui suit :

A l'approche du mois de Novembre le marché à la laine donnait des signes d'amélioration et au commencement de ce mois on signalait une hausse de cinq pour cent avec bonne demande pour la manufacture et le commerce régulier.

L'excitation qui est résulté de l'élection présidentielle ayant cessé, les affaires reprirent leur cours régulier, la confiance dans la stabilité des prix s'accrut d'avantage et devient générale.

Le désastreux incendie de Boston qui détruisit neuf millions de livres de laine causa une nouvelle hausse de dix pour cent sur toutes les laines et de fortes transactions furent con-

clues pendant la semaine qui suivit l'incendie. Le marché fut excité pendant quelques jours, mais les opérateurs n'ayant aucun désir de voir les choses où elles en étaient arrivées l'hiver dernier se montraient bien disposés à subvenir aux besoins du marché aux prix courants.

La longue période de calme qui avait existé antérieurement à cette époque ayant fourni l'occasion au commerce de réduire les stock au minimum, le ramena sur le marché.

Sa réapparition avec celle des manufacturiers et celle d'acheteurs dont les besoins étaient pressants et de quelques autres qui crurent prudent de s'assurer d'un approvisionnement, donna un degré de stabilité au marché qui s'est continuée jusqu'à ce jour.

La présomption de fortes pertes occasionnées aux manufacturiers par l'incendie de Boston soit directement, soit indirectement par l'entremise de leurs agents avait naturellement suscité beaucoup d'anxiété sur la solvabilité des gens, et tant que ce sentiment existera et jusqu'à ce qu'on se soit convaincu de la position exacte des opérateurs, ces craintes seront de nature à retarder les opérations et auront une influence marquée sur le marché.

Après l'incendie plusieurs transactions furent conclues à des cours élevés relativement aux cours actuels, ce qui détermina plusieurs détenteurs à retirer leur marchandise du marché ou à les tenir à des prix qui empêcheront la conclusion de transactions. Les existences de laine de toison en disponible sont très minimes et les recettes de l'intérieur sont également petites.

Les richesses minérales de la Grande-Bretagne.

On vient de publier les statistiques recueillies sur la production des minéraux en Angleterre durant l'année 1871. En voici le résumé :

Minéraux	Tonnes	Valeur
Charbon.....	117,352,928	£35,205,608
Minomi de fer.....	16,334,889	7,870,572
" Cuivre.....	97,129	387,119
" Etain.....	16,272	1,030,864
" Plomb.....	93,966	1,155,770
" Zinc.....	17,736	56,330
Pyrites de fer.....	61,973	61,987
Minomi d'argent.....	5	421
Arsenic.....	4,148	15,519
Ochres.....	697	1,396
Soude.....	20	228
Manganèse.....	5,548	22,958
Nickel.....	2	98
Bismuth.....	quint. 2	14
Barytes.....	5,512	3,539
Chaux fluatée.....	57	26
Cobalt.....	3	120
Argile.....	1,255,000	475,000
Minerai terreaux.....	évalué à	600,000
Sel.....	1,505,725	752,862
Couperose.....	36,500	51,000
		£17,491,400

La valeur totale du minerai brut extrait du sol de la Grande-Bretagne pendant une seule année a donc été de £17,494,400 sterling, ou de \$237,462,000.

La valeur totale des métaux produits a été de..... £20,179,777
Charbon..... 35,206,608
Autres minéraux..... 1,936,215

Total..... £57,321,893 stg.

L'exportation des machines pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1872 a été comme suit pour les années 1871 et 1872 respectivement :

Pays	1871	1872
Russie.....	£616,651	£678,963
Allemagne.....	410,004	545,628
Hollande.....	193,888	335,668
Belgique.....	118,476	218,847
France.....	238,078	515,117
Espagne et Canaries.....	112,318	150,636
Égypte.....	250,524	137,328
Indes Anglaises.....	141,780	290,415
Australie.....	87,752	128,117
Autres pays.....	951,138	1,453,645
Total.....	£3,120,609	£4,473,361

Commerce de Boston.

Nous donnons ci-dessous un état de quelques-uns des articles que nous extrayons de l'état des importations dans le port de Boston pendant l'année 1871.

Coton.....	328,817 ballots	
Charbon....	777,023 tonnx	Anthracite
do	11,820 do	Angl. et Ec.
do	90,607 do	Prov. marit.
Toile à poche	17,378 balles	
Poches....	8,885 do	
Peaux.....	181,281 do	Buenos Ayres
do	166,166 do	Rio Grande
do	41,517 do	Montevideo
do	3,160 do	Truxillo
do	6,221 do	Indes Occid.
do	10,168 do	Cap B.-Esp.
do	18,237 do	Batavia
do	147,563 do	Autres ports
do	371,546 do	Prov. Indig.
Cuir.....	2,187,024 cdtés	
Chanvre....	142,115 ballots	
Goudron...	15,527 quarts	
Térébentine	5,581 do	
Poix.....	2,163 do	
Résine....	26,457 do	
Tabac.....	1,038 boucauts	

Le montant des importations pendant l'année 1871 a été de \$61,716,958 contre \$48,399,757 en 1870, surplus pour 1871 \$13,316,301.

Le Budget de la Ville de New-York.

Nous soumettons à nos lecteurs le budget en chiffres ronds de la ville de New-York pour l'année 1872 :

Frais d'administration.....	\$18,000,000
Taxes à payer à l'État.....	9,500,000
Intérêts de la dette permanente.....	7,000,000
Contribution au chemin de fer Harlem.....	1,500,000
Remboursement du capital de la dette publique.....	1,500,000
Total.....	\$38,000,000

L'impôt prélevé cette année-ci sur la propriété personnelle et immobilière de la ville de New-York s'élève à la somme de \$30,000,000. Avec \$2,000,000 provenant d'autres ressources accrues, on arrive à \$32,000,000, soit un déficit de \$6,000,000 pour 1872, auquel il faudra faire face par des augmentations d'impôts.

D'où la nécessité, pour joindre les deux bouts, d'accroître l'impôt de 60 cents, soit \$3.40 pour chaque centaine de dollars de la valeur estimée de la propriété personnelle et immobilière.

Il n'y a pas une seule ville aux États-

Unis qui soit, proportion gardée, imposée à un degré aussi exorbitant. Il suffirait d'examiner en détail le chapitre des frais d'administration pour avoir le secret de la progression toujours croissante des charges qui pèsent sur la population. Pour n'en citer qu'un exemple, nous prendrons le traitement des "aldermen et supervisors," qui pour un travail de quatre heures, pendant trois jours de la semaine, touchent la modeste somme de \$6,000. Espérons que la nouvelle administration saura mettre fin à une prodigalité que rien ne justifie.—*Bulletin de New-York.*

Bonne suggestion.

Un capitaine américain de l'Etat du Maine suggère l'extension des fils télégraphiques à tous les phares de la côte, et qu'il soit convenu d'un système de signaux qui seront visibles à chaque phare qui annonceront aux vaisseaux qui passeront l'approche des tempêtes ou les changements de vent. L'idée est bonne.

MARCHE MONETAIRE.

18 décembre 1872.

Le marché est irrégulier. Les parts de banque ont été faibles et il s'est fait des transactions aux prix suivants :

STOCKS.	Ache-teurs.	Ven-deurs.	Transac-tions.
Banque d'Ontario	180	180 1/2	179 1/2
Banque d'Ontario	110	99	110
Banque de l'A. N. du N.	81	82 1/2	81
Banque de la Cité	107	107	107
Banque de la Peuple	100	111 1/4	100
Banque de Toronto	190	195	190
Banque de Montréal	100	108	100
Banque des Marchands	108	108 1/2	108
Banque des Towns, Est.	B C	B C	B C
Banque de Québec	105	112	105
Banque Nationale	B C	B C	B C
Banque Union	98 xd	104	98
Banque des Artisans	80 1/2	80 1/2	80 1/2
Banque Royale Canad.	98	99 xd	98
Banque C. de Commerce	116	116 1/2	116
Banque Métropolitaine	100	100	100
Banque de la Puissance	100	100	100
Banque de Hamilton	100	100	100
Banque Maritime	98	98	98
Banque d'Echange	B C	B C	B C
Cie Charbon Internat.	98 1/2	102	98 1/2
Huron Copper Bay Co.	87	50	87
Cie Télégraph Montréal	210	215	210
Cie Télégraph de la Peuple	115	115	115
Cie. Canad. Michellu	191	190	191
Cie. de Nav. Canadienne	100	100	100
Cie de Chars Urbains	212	212	212
Cie. du Gaz de la Cité	114	114	114
Merchants Exchange	108	105	108
Montl. Inv't Ass. Stock	105	105	105
Soc. de Cons. F. du L. M.	108	105	108
Canad. Rolling Stock Co	105	105	105
Compagn. d'Equipement	85	98	85
Cie. d'Engin de Canad.	102	85	102
Manufacture de Cotton	100	100	100
Compagnie d'Entrepôt.	100	100	100
Graphic Print Co.	100	100	100
Cie. de Chars de l'A. N.	100	100	100
Stock de la Puissance	100	100	100
Bons de la Puissance	100	100	100
Déb. du Gov't 6 p. c. sig	100	100	100
Déb. du Gov't 4 p. c. cy.	100	100	100
Bons du Havre de Mont- réal, 4 p. c. cy.	100	100	100
Bons du Ch. de G. T. 7 p c	100	100	100
Bons du Ch. de F. Cham- plain et St. Laurent.	100	100	100
Do 8 p. c. sterling	100	100	100
Bons Havre de Montréal	100	100	100
Bons Corp. de Mont. 6 p c	100	100	100
Bons Aqueduc, Montréal	100	100	100
Stock de Montréal 7 p. c.	100	100	100
Stock de Montréal 6 p. c.	100	100	100

* Livres sterling.
† xl.

Change.

Banque de Londres, 60 jours	9 à 9 1/2
Privés do	à 00
Banque de New-York	00 à 00
Privés do	00 à 00
Trinites en Or do	1 à 1 dis
Or de New-York, à midi	112 à 00

Greenbacks, 88 1/2.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Lundi, le 2ème jour de Novembre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème sec. de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence en Conseil de faire le règlement suivant :

Outre les ports d'entrepôt mentionnés dans la 54me section de l'Acte passé durant la session du Canada, tenue en la 33e année du règne de Sa Majesté et intitulé : "Acte concernant les Douanes," et aussi outre les ports nommés dans les listes sanctionnées par des ordres en conseil passés subséquemment en vertu du dit acte, le port suivant sera et est, par le présent, compris dans la liste des ports d'entrepôt du Canada, savoir :

Le port de Wallaceburg, dans la Province d'Ontario.

W. A. HIMSWORTH,

11 à 13

Greffier du Conseil Privé.

CHARBON A VENDRE

La Compagnie Intercontinentale de Mines de Charbon offre en vente, délivré :

**Charbon de Forge,
Charbon à Vapeur,
Charbon en Noisettes.**

S'ADRESSER AU BUREAU

**4 et 5, Bâtisse Union
RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER**

MONTREAL.

19 déc.

11 à 14

PIANOS & MUSIQUE

Laurent, Laforce & Cie

AGENTS POUR LES

CELEBRES PIANOS

DE

**KNAKE, Baltimore.
CENTRAL PIANO-FORTE Co.
New-York.**

SHUOLTZE & LUDOLFE, New-York.

**MARSHALL & WENDELL,
Albany.**

ORGUES SMITH

**No. 225, Rue Notre-Dame
MONTREAL.**

TOUJOURS EN VENTE

MUSIQUE EN FEUILLES

Tant pour Eglises que pour Salons.

Ce qu'il y a de mieux sous ce double rapport,

18 déc.

11-14

A LOUER

Possession au 1er Mai prochain

 Au coin des Rues St. FRANÇOIS-XAVIER et des COMMISSAIRES, le premier étage du magnifique MAGASIN occupé récemment par BARRS, TUPPER & C^{ie}, avec une belle cave de sept pieds de hauteur.

—AUSST—

DES BUREAUX

spacieux et bien éclairés au 2nd et 3ième étages avec entrée séparée par la rue ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Cette bâtisse occupe un site exceptionnellement avantageux étant en face de la maison de Douane, près du Port et au centre des affaires.

Des propositions pour le loyer total de la bâtisse seraient également reçus.

S'adresser à

ALPH. DESJARDINS,

Bureau du *Nouveau-Monde*.

No. 30, Rue St. Gabriel, Montréal.

CHS. ALEXANDER & FILS

(ETABLIE EN 1842.)

*Vient de recevoir directement de Paris,
(Collections faites par notre
principal associé.)*

Le plus bel assortiment de choix de Boîtes de goût, de Fleurs, Cosmaques, &c., qui ait été jusqu'ici offert au public,

AUSST,

Un assortiment de choix, de

FRUITS EN CRISTAL DE PARIS.

687 et 389, Rue Notre-Dame.

19 Déc.

11-17

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

SYLVESTRE BONNEVILLE et ALFRED GARIEPY, commerçants de la Cité de Montréal, et y faisant affaires ensemble, en société comme tels, sous la raison sociale de BONNEVILLE & GARIEPY.

FAILLIS.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires No. 62 Rue Commaue dans la Cité de Montréal, Samedi le quatrièmè jour de Janvier 1873 à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic par intérim.

Montréal, 16 Décembre 1872.

11-12

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

GATIFN BERNIER, cordonnier et commerçant de Montréal.

FAILLI.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Lundi le treizièmè jour de Janvier 1873 à 3 heures P. M., pour l'examen de la Faillite et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic.

Montréal, 11 Décembre 1872.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

OVIDE PARADIS, constructeur de moulins, FERDINANDE GERVAIS, épouse constructeuriellement séparée de biens du dit OVIDE PARADIS, et de lui dûment autorisée à l'effet des présentes, et JEAN-BAPTISTE LABELLE, organisiste, tous de la Cité de Montréal et y faisant affaires ensemble en société sous les nom et raison sociale de PARADIS et LABELLE, tant individuellement que comme co-associés.

FAILLIS.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler au Palais de Justice dans la salle des faillites dans la Cité de Montréal, Lundi le vingt-troisième jour de Décembre courant, à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic par intérim,

Montréal, 7 Décembre 1872.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 19 DECEMBRE 1872.

Délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance.

Les délégués de la Chambre de Commerce de Montréal à la prochaine convention de la Chambre de Commerce de la Puissance sont l'Hon. John Young, MM. Hugh McLellan, L. E. Morin, John Kerry et Andrew Robertson.

La Chambre de Commerce de London a élu comme ses délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance les trois MM. suivants : MM. John Walker, J. Thomson et Joseph Atkinson.

Métaux et ferronneries.

Des dépêches télégraphiques d'Angleterre nous signalent une hausse de 17s. 6d. sur la fonte, et de 10s. sur le fer en barre. Le fer blanc est aussi à la hausse.

Exposition provinciale.

Le Conseil d'Agriculture a décidé que la prochaine exposition agricole aurait lieu à Montréal, si le conseil municipal de cette ville vote une subvention de \$5,000.00.

L'expérience a trop bien démontré les avantages pour notre ville des expositions provinciales pour que nous doutions un instant que le conseil ne se hâte de voter la somme demandée.

Dès que cet octroi sera voté, l'époque de l'exposition sera annoncée.

La Chambre de Commerce de la Puissance et la Réciprocité.

Nos lecteurs savent déjà que la prochaine réunion de la Chambre du Commerce de la Puissance aura lieu dans la ville d'Ottawa le 15 janvier prochain.

Douze Chambres d'Ontario, 10 de Québec, une de la Nouvelle Écosse et une du Nouveau-Brunswick y seront représentées. C'est donc une convention des délégués de 24 organisations commerciales, comptant environ 2,000 membres qui aura lieu dans un mois.

Nous espérons que nos amis de la province de Québec ne manqueront point de choisir une bonne et forte représentation. De nombreuses et importantes questions viendront sur le tapis. La discussion sera vive, brillante et approfondie. Il importe que notre province y prenne une large part et qu'elle affirme ses idées et ses opinions sur tous les sujets débattus.

Les deux premières conventions de cette Chambre ont été dignes de remarque. Il

n'y a eu guère d'esprit de section de manifesté, et cela dans le cas seulement où des intérêts nationaux étaient en jeu. Nous espérons aussi que dans les discussions qui marqueront la prochaine session, l'on ne se préoccupera pas seulement de théories abstraites et de principes généraux d'économie politique ; mais encore et surtout de l'état, des besoins, des ressources et des circonstances actuelles du pays.

Nous apprenons que la Chambre Nationale de Commerce des États-Unis sera représentée à la prochaine réunion d'Ottawa et que l'on y discutera nos relations commerciales avec la république voisine.

Notre commerce avec les États-Unis, — tant en importations qu'en exportations — est plus considérable que celui que nous faisons avec le reste du monde. Nous avons le regret de constater cependant que nous ne pouvons guère admirer le système d'après lequel il est conduit aux États-Unis. Ainsi, tandis que le Canada admet en franchise une foule de produits, tels que la farine, les grains, le charbon, le poisson et les animaux, les américains n'en permettent l'importation chez eux qu'aux conditions les plus onéreuses. Il est vrai que nous avons jugé que tel est notre intérêt et que nous n'avons pas voulu par esprit de représailles nous priver d'un avantage évident. C'est ainsi que la politique adoptée par le Canada d'attirer le commerce dans ses canaux et ses rivières n'a pour raison et pour but que de faire profiter le peuple canadien des avantages naturels dont la Providence l'a doté.

Cela ne peut nous faire oublier pourtant l'intérêt que nous aurions à l'établissement de la réciprocité commerciale avec les États-Unis. Nous n'avons pas le moindre doute — et nous l'avons dit plus d'une fois — que la liberté complète des transactions entre les deux pays leur serait extrêmement avantageuse à tous deux, et si l'on parvenait à établir un état de choses par lequel les produits tant naturels que fabriqués des deux pays pourraient être échangés librement, l'un et l'autre peuple s'en trouveraient assurément beaucoup mieux.

Dans une série d'articles publiés dans le cours de notre première année, nous avons établi que tous les intérêts, tant agricoles et industriels que commerciaux, gagneraient immensément à cet état de choses, et nous sommes plus fermes que jamais dans cette conviction.

Nous avons entendu dire à plusieurs reprises que la réciprocité dans les manufactures serait la ruine de notre industrie et que les trois quarts de nos fabricants seraient tenus de déposer leur bilan.

Nous croyons que cette appréhension est

le résultat d'une connaissance peu exacte des conditions économiques des États-Unis. Il est vrai que la population de la Puissance n'est que de quatre millions d'âmes, tandis que celle des États-Unis est de quarante millions, et qu'un marché de quatre millions ne permet point le placement de bien grands capitaux.

Mais il faut se rappeler qu'ici nous possédons la matière première et pouvons nous la procurer au plus bas prix, que la main-d'œuvre est infiniment moins chère qu'aux États-Unis et que nous possédons dans nos innombrables rivières et cours d'eau un pouvoir économique que la Nature a refusé aux américains.

En outre l'ouvrier canadien est reconnu pour n'être en rien inférieur à celui des autres peuples. On se le dispute dans toutes les fabriques de la Nouvelle Angleterre et il jouit d'une réputation méritée d'habileté, de patience, de docilité, d'intégrité et de sobriété.

Si à cette supériorité matérielle, on ajoute l'avantage de manufacturer pour quarante quatre millions de consommateurs au lieu de quatre millions, il sera évident qu'en peu d'années le Canada deviendrait un pays industriel de première classe qui attirerait les capitaux et le placerait sur la voie d'une prospérité sans exemple.

Le territoire de la Puissance est aussi vaste que celui des États-Unis ; il est plus riche sous beaucoup de rapports, inférieur sous aucun. Avec la prospérité arriverait la population et s'arrêterait le fléau de l'émigration qui le décime malheureusement. Sous la pression de ces causes, la population prendrait un essor immense et en peu de temps se fonderait à côté de la république américaine une Puissance de premier ordre, habitée par un peuple industriel et paisible, heureux de vivre en paix et en bons rapports avec l'univers entier.

Nous savons qu'il existe des obstacles à la réalisation de ce projet ; quelques-uns sont mêmes très-graves. Mais c'est en approchant le sujet avec fermeté, avec confiance que l'on réussira à les surmonter ou à les tourner.

Les États-Unis comprennent leur intérêt et ils ont prouvé par la proposition d'une union douanière qu'ils verraient avec satisfaction l'établissement de relations absolument libres entre les deux pays.

D'un autre côté, l'Angleterre s'est toujours montrée disposée à traiter ses colonies avec générosité et à tout faire dans leur intérêt bien entendu, témoin le traité de réciprocité de 1854.

Il y a là les éléments d'une entente,

Dans tous les cas, les négociations ne regardent point la Chambre de Commerce de la Puissance, car elle ne possède le pouvoir législatif ni exécutif. Elle peut donner son opinion, et nous ne doutons point qu'elle ne pèse d'un grand poids dans les conseils des hommes d'Etat distingués qui dirigent les pays intéressés, venant d'un corps aussi nombreux et influent que le *Commerce du Canada*.

Le Tarif et la Faillite.

La révision du tarif et l'amendement de l'acte concernant la Faillite promettent de tenir la première place dans les délibérations de la Chambre de Commerce de la Puissance.

Nous avons mis nos lecteurs au courant de ce qui s'est passé à Montréal et des diverses mesures prises par la Chambre de Commerce de cette ville en vue d'établir une unité d'action des organisations commerciales sur ces deux importantes questions.

Jusqu'à présent, la Chambre de Montréal a été, croyons nous, la seule à s'en occuper sérieusement dans cette province. Il n'en est point ainsi dans celle d'Ontario.

Nous voyons qu'à sa réunion du 6 décembre, la Chambre de Commerce de Toronto, après une courte discussion dans laquelle l'opinion parut favorable à un amendement déclarant que les trois quarts en valeur et la majorité en nombre des créanciers pourraient nommer un syndic, un comité fut chargé d'étudier la loi et de recommander les changements qui seraient jugés nécessaires.

La question de la révision du tarif donna lieu à une discussion beaucoup plus longue et plus animée.

M. Elliott proposa la résolution suivante :

Que relativement au tarif, les représentants de cette chambre à la chambre de Commerce de la Puissance à sa prochaine réunion, reçoivent instruction de recommander un arrangement qui sans augmenter inutilement le poids des taxes, assure les meilleurs moyens d'encourager et de donner une protection incidente à l'industrie nationale.

Un long débat eut lieu auquel prirent part MM. McMurich, Beardmore, Worts, Wilkes, M. P., Thomson, Turner, Merrick et Elliott.

L'assemblée ajourna la discussion sans en arriver à aucune décision.

Le 11 décembre, la chambre de Commerce d'Hamilton se réunissait en séance spéciale pour prendre en considération les deux sujets ci-dessus. Le secrétaire donna

lecture de la circulaire de la chambre de Commerce de Montréal relative à l'acte de Faillite que nos lecteurs connaissent déjà.

M. Adam Hope dit que la chambre de Montréal paraissait regarder comme parfaite la législation actuelle et ne suggérait réellement qu'une seule réforme : — la nomination d'inspecteurs de faillites payés par le gouvernement. Il se déclara en faveur d'une pareille mesure et il proposa la résolution suivante.

Que cette chambre approuve l'Acte de Faillite actuel et regarde ses clauses comme loyales et équitables envers les débiteurs et les créanciers, et qu'elle adresse au Parlement une requête pour le prier de le maintenir en opération, tel qu'il existe aujourd'hui.

Plusieurs membres, tout en exprimant l'espoir que la loi serait continuée, demandèrent divers amendements, surtout pour faciliter la punition des débiteurs frauduleux, et l'un d'eux, M. Sandford, dit que le gouvernement devrait faire des arrangements avec les Etats-Unis pour leur extradition.

M. John Stuart proposa l'amendement suivant à la résolution de M. Hope.

Que cette chambre présente une requête au Parlement, demandant la continuation de l'Acte de Faillite, et qu'un comité soit formé avec instruction de faire rapport sur les amendements qui pourraient être reconnus désirables, le 18 décembre courant.

Cet amendement fut adopté et le comité recommandé fut composé de MM. Hope, Stuart, Tarbox, J. Brown, Sanford, Findlay, MacKenzie et Turner.

Le secrétaire donna aussi lecture de la circulaire de la chambre de Commerce de Montréal relativement à la révision du tarif, et le comité suivant fut chargé de prendre la question en considération et de faire rapport le 18 courant, savoir : MM. MacKenzie, Guernay, Tarbox, Watson, Wilson, Tuckett, Walker, Gregory, Turner, Hope, Brown et Fields.

La chambre de Commerce de London s'est réunie le 13 décembre.

A cette séance il a été résolu que la chambre approuve la continuation de l'Acte de Faillite de 1869, qu'elle recommande l'adoption d'un nouvel acte contenant des amendements de nature à simplifier son fonctionnement, et qu'un comité soit nommé et chargé de faire rapport à ce sujet.

Relativement au tarif, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

Que cette chambre réprovoie fortement les changements fréquents de tarif sur l'importation, comme ayant une tendance à détruire la confiance qui devrait exister entre la Puissance et les autres pays ;

mais que s'il est jugé d'une nécessité absolue d'augmenter le tarif actuel pour subvenir aux exigences du service public, l'ajustement des taxes actuelles soit fait de manière à permettre l'importation au taux le moins élevé possible, des articles de nécessité, et de faire porter le poids de l'augmentation par les articles de luxe.

Comme on voit nos amis d'Ontario ne sont pas lents à faire connaître leur opinion et ne négligent aucune occasion de la faire prévaloir. C'est ce qui leur donne dans toutes les affaires une si grande prépondérance.

Les marchands et les industriels de la province de Québec ne devraient point tirer en arrière, mais bien se porter en avant et venir réclamer leur part légitime d'influence dans la discussion et la décision de ces questions qui affectent si fort leurs plus chers intérêts et ceux de la Puissance entière.

Les intérêts agricoles et industriels de la province de Québec.

A sa dernière réunion tenue à Québec, le Conseil d'Agriculture a pris plusieurs résolutions importantes dans l'intérêt de l'Agriculture et de l'Industrie. La première a été de recommander le projet de M. Bonnemant pour la création d'un haras national. Une requête demandant au Parlement de favoriser le projet a été rédigée, et le gouvernement y faisant droit a fait voter \$8,000 dans ce but.

La seconde a été de prier le gouvernement d'acheter le meilleur concasseur de pierre connu pour le mettre à la disposition des compagnies qui pourraient se former pour l'empierrement des chemins, et le gouvernement a placé dans le budget une somme de \$5,000 à cet effet.

Il a aussi adopté la résolution suivante dont tout le monde reconnaît l'importance :

M. Tassé, secondé par M. Marsan, demande au Gouvernement provincial de venir en aide aux établissements industriels dont les matières premières sont des produits agricoles, tels que l'éculerie, sucrerie, etc.

Demande par pétition à la législature fédérale de modifier le tarif, en vue de favoriser l'agriculture du pays : par exemple imposer des droits assez forts sur les grains et les animaux venant des Etats-Unis et spécialement abolir les droits sur le tabac cultivé dans ce pays.

Demande par pétition à la législature de favoriser l'établissement des sucreries, féculeries, manufactures de toiles, cordes, étoffes de laine, en n'imposant pas de droits sur ces produits manufacturés dans ce pays, en établissant des droits doubles ou au moins plus forts sur les mêmes produits venant de l'étranger et même des Isles Britanniques, et promettant que ce tarif sera maintenu pendant environ dix ans.

Dans la grande discussion qui se fera bientôt sur la la question de la révision du tarif, nous ne doutons point que l'opinion du Conseil Agricole ne pèse d'un grand poids et n'influe considérablement sur les votes des députés de la province.

La recommandation au gouvernement local de venir en aide aux établissements industriels dont les matières premières sont des produits agricoles, est de nature à soulever de graves discussions. Il est indubitable que l'agriculture dans la province de Québec a besoin de tous les encouragements possibles. Nous avons eu occasion de le répéter souvent : pour une raison ou pour une autre l'agriculture ne paie point ici ; elle n'est ni assez développée, ni assez améliorée. Ses produits ne trouvent point de marchés avantageux.

Il faudrait à la fois changer la méthode de culture et l'espèce des produits.

Tout ce que le gouvernement pourrait faire dans ce but lui mériterait assurément la reconnaissance publique. Et il n'y a pas le moindre doute qu'en aidant à l'établissement d'industries dont la matière première serait des produits agricoles, on stimulerait la production dans une certaine mesure et l'on ferait un pas dans la voie du progrès.

Mais, il ne faut pas se dissimuler que les ressources financières de la Province ne sont pas considérables, et que le premier pas dans cette voie peut mener fort loin. C'est le Parlement fédéral qui est chargé de la législation fiscale, et autant nous le verrions avec plaisir encourager et protéger l'industrie, autant nous redouterions l'expérience que l'on veut amener le gouvernement de Québec à tenter.

Dans tous les cas, nous espérons que l'on pèsera avec soin les raisons pour et contre avant de prendre une détermination.

Nous ne sommes pas opposés à la mesure recommandée ; mais nous croyons faire acte de bon citoyen en signalant d'avance le danger auquel la province serait exposée et en exhortant à bien peser toutes les conséquences avant de prendre une décision.

Augmentation de l'exportation de charbon de l'Angleterre.

Les exportations de charbon pendant les dix premiers mois de l'année se sont montées à 10,360,696 tonneaux. Elles étaient pour la même période l'année dernière de 9,865,461 tonneaux, soit différence en plus cette année 495,235 tonneaux. Les exportations aux ports du nord se sont montées à 5,075,342 tonneaux, des ports du Yorkshire 663,388 tonneaux ; de Londres 58,202 tonneaux ; de Liverpool 594,631 tonneaux ; des ports de la Saverne 3,105,114 tonneaux et des ports d'Ecosse 854,019. L'augmentation des dix mois de 1871 sur 1870 était de 965,264 tonneaux.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Acier fondu.....	par lb	0 11	0 17
" à ressort.....	do	0 06	0 08
" à lisse.....	do	0 05	0 07
Ancre.....	par 100 lbs	7 50	10 00
Antimoine.....	par lb	0 00	0 00
* Balances de comptoir, chaque.....		2 25	6 00
do plateforme.....		7 00	16 00
do fol et charbon.....		110 00	150 00
* Bains en fonte.....		12 00	15 00
* Bêches F. & W. No. 2.....	par douz.	0 00	11 00
do Dunn No. 2.....	do	0 00	11 50
do P. Fox No. 2.....	do	0 00	10 50
do Kearney No. 2.....	do	0 00	9 00
* Boîtes à roues ordinaires.....	par lb	0 00	0 05
* Thimble Skates, par set.....		2 75	8 00
		\$15, \$17, \$20, 75,	\$25, 75
* Bouilloires de ferme, 30, 45, 60, 75 gals. couvercles extra.....		6 00	7 75
do forgées.....		2 00	2 50
* Cartes à laine No. 6 & 8 par douz paives.....		3 50	4 50
do à chevaux.....		2 00	2 25
* Chaudières à vapeur.....	par 100 lbs	3 25	3 50
do Sney, chaque.....		2 00	4 50
do en cuivre.....	par lb	0 40	0 45
* Chaudières manufacture indigène.....	do	0 01	0 05
* Chevilles taraudées pour voitures.....		35 00	50 cse. 1st, 15c 11c 8c
Chaines à mailles courtes (grellins) 3/16, 1/4, 5/16, 3/8, 7/16, 1/2 pouce.....		1 95	3 25
do à licou par douz. 4 1/2 pieds long.....		1 95	3 25
do à brats.....	do de paires	6 00	10 00
		8, 7 1/2, 7 1/2, 6 1/2, 6 1/2, 6 1/2, 6 1/2, 6 1/2	
do à aneres 3/7, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8, 6 1/2, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4.....		2 60	3 60
do à b tes à cornes.....		0 00	5 75
* Crous coupés par 100 lbs.....		0 00	6 00
do 2 1/2.....		0 00	6 50
do 1 1/2.....		0 00	7 00
		\$9,00, 8,50, 8,00,	
do pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8, 8/10, 8/10, 7,50, 7,00, 6,25.....		8, 9, 10,	
do à brin 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, à 5 pees.....		0 10	0 14
do à boîtes à tabac (par baril de 100 lbs).....		0 16	0 20
		\$9,00, 8,00, 7,50, 7,00, 6,75, 6,50	
do 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au dessus coupés rivaux (en casse de 50 lbs).....		\$11,00, 10,5, 10,00, 9,50, 9,00, 8,50, 8,00, 7,50, 7,00,	
do 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, et au dessus par 100 lbs.....		32, 28, 26, 24, 20 cts par lb	
do à cheval 3, 6, 7, 8, 9 à 12.....		0 08	0 19
do do pointes fines 6, 7, 8, 9, 10.....		0 00	0 12
do do à tête, par lb.....		0 10	0 14
do do à têtes.....		0 16	0 20
* Coffres forts (Kershaw) selon grandeur et fini.....		4 00	11 00
* Couchettes en fer simples et doubles.....		0 07	3 50
do 2 1/2 pieds No. 1 à 11.....		0 07	3 50
* Complèts.....		0 00	12 50
* Courroies (Belting) en cuir 1 à 30 p. par pied.....		0 30	0 50
do coutelou.....		0 07	0 15
* Couteaux à foln et paille, par douz.....		0 10	0 30
* Crin frisé par lb.....		0 08	0 19
* Écrous carrés selon grandeur par lb.....		0 00	0 12
do Hex.....		0 00	0 19
do Emery.....		0 00	0 19
do Enclumes Wright patentées.....		0 00	0 12
do do Wilkinson's garanties.....		0 00	0 19
* Épingles.....		0 00	0 19
* Essieux.....		0 00	0 19
Etrilles étamées.....	par douz	1 20	3 00
do en cuivre.....	do	1 80	4 50
do de Noyes.....	do	0 00	2 50
Etain en barres.....	par lb	0 45	0 46
do en saumon.....	do	0 44	0 45
Eaux de forge.....	do	0 13	0 16
* Eviers patentés, selon grandeur, chaque.....		1 25	5 00
Fer en barre écrossais.....	par 100 lb	3 25	3 75
do do do affiné.....	do	3 50	4 00
do do Staffordshire.....	do	3 25	3 75
do do do affiné.....	do	3 50	3 75
do do Suède.....	par lb	0 06	0 07
do angle.....	do	0 05 1/2	0 06 1/2
do clous à cheval Norvège.....	do	0 00	0 07
do carvelles.....	par 100 lb	4 00	4 50
do clous à cheval.....	do	0 00	0 05
do Lowmoor.....	do	0 09	0 10
Fer en feuille.....	par lb	0 06	0 07 1/2
Fer en feuille à clous.....		0 06 1/2	0 07 1/2
do do chevreaux.....	do	0 06 1/2	0 07 1/2
Feuillard à clous.....		0 00	0 00
do cerelles.....		4 50	5 00
* Fers à flaque.....	par lb	0 05	0 06
Fil de fer poli.....	par 63 lbs	3 50	4 00
do galvanisé.....	do	0 00	0 00
do cuivre jaune.....	do	0 35	0 45
do do rouge.....	do	0 40	0 55
* Fourches par douzaine 1re qualité :.....		0 00	5 00
do à foln, 2 fourchons ordinaires.....		0 00	6 50
do do 3.....		0 00	9 00
do paille.....		0 00	10 00
do timber.....		0 00	11 00
do becher.....		0 00	13 00

* Fusée de Mine :.....		0 00	3 00
do pour miner à sec.....	par 1000 pds	0 00	6 00
do do Peau No. 2.....	do	0 00	9 00
do do double.....	do	0 00	9 00
Fonte par tonneau :.....		manque	
do Chamblenne.....		45 00	46 00
do Colton.....		45 00	46 00
do Dalme-dillington.....		38 00	40 00
do Eglington.....		11 00	15 00
do Garthsherie.....		10 50	12 00
do Summerlee.....		0 06	0 09
do pour charruers.....	par lb	0 06	0 09
Fer blanc par casse :.....		12 50	13 00
do Charcoal 1C.....		14 50	15 00
do IX.....		16 50	17 00
do IXX.....		11 50	12 00
do DC.....		13 50	14 00
do DX.....		12 50	13 00
do 1C 12 x 12.....		11 50	12 00
do 1X 12 x 12.....		11 50	12 00
do Coke 1C.....		13 50	14 00
do IX.....		13 50	14 00
* Graclets.....		voir liste	
* Haches communes.....	par douz	0 00	9 00
do ordinaires.....	do	0 00	11 00
do améliorées.....	do	0 00	12 00
do double acier.....	do	0 00	13 00
do à équarrir 6 1/2 lbs.....	do	0 00	30 00
do do 7 1/2 lbs.....	do	0 00	33 00
do do au-dessus de 9 lbs.....	do	0 00	38 00
do charpentiers.....	do	0 00	16 50
do do de navire.....	do	0 00	25 00
		\$10, \$13, \$15, \$18,	
do menuisier avec manche, 4, 5, 6, 7, 8, 9.....		\$20, \$22	
* Hachettes à lattes et bardeaux, \$8 l're, \$6,50 21c.....			
* Machines à perfore avec tarière.....		5 50	7 00
* Machines à tordre le linge.....		6 00	10 00
		\$3,25, \$5,00, \$6,50	
do à driller, No. 1, No. 2, No. 3.....		0 00	18 00
* Machines à mortaiser, No. 1.....		0 00	20 00
do do 2.....		2 50	5 00
* Marteaux en fer par douz.....		6 50	10 00
do acier.....		0 10	0 15
do de forge (Sledge) par lb.....		0 30	0 40
do do acier solide.....		0 01	0 15
* Meules par lb.....		voir liste	
* Meules en bois pour moulinier.....		3 50	4 50
* Papier soie par ramme.....		0 00	11 00
* Pelles F & W polies No. 2 par douz.....		0 00	11 00
do Duno's.....		0 00	10 00
do F Fox.....		0 00	8 50
do Kearney's.....		11 50	13 50
do à gratin F & W.....		0 25	13 50
do do inférieures.....		0 08	0 71
* Pentures à gonds.....	par lb	0 08	0 10
do do sur palâtre.....	do	0 08	0 10
do en T lourdes.....	do	0 08	0 10
do Strap.....	do	0 08	0 10
* Poêles doubles 2 1/2 pieds.....		12 00	15 00
do do 3.....		15 00	22 00
do do 4.....		2 50	8 00
do étamées.....		2 75	9 00
Plomb en saumon.....	par 100 lbs	6 50	0 00
do en feuille.....	do	6 50	0 00
do à tir.....	do	6 50	7 50
do tuyaux à gaz.....	par lb	0 08 1/2	0 00
do do eau.....	do	0 08	0 00
do do de revolv.....	do	0 08 1/2	0 00
* Poudre à miner par baril de 25 lbs.....		3 75	0 00
		\$4 25, \$4,50, \$4,75	
do à tir F, FF, FFF.....		2 25	4 00
do en canistres 1/2 lb et 1 lb p. doz.....		2 30	4 20
* Pompes à éternes.....		8 00	20 00
do aspirantes et foulantes.....		0 06 1/2	0 00
* Plaques de soes écrossais.....	par lb	0 00	0 07
do do Trois-Rivières.....	do	0 00	0 07
* Ressorts de voiture par lb.....		0 07	0 11
do en cuivre pour chaises et sofa.....		1 10	1 10
Reaux en acier chaque.....		1 10	1 20
* Rivets noirs.....	3 oz à 20 lbs	0 15	2 75
do étamés.....	3 oz à 8 lbs	0 20	1 57
do à poêles, volués, polles.....	do	0 15	2 00
do pour tonneliers.....	par lb	0 40	0 16
do en cuivre.....	do	0 45	0 51
do à bouillottes.....	do	0 07 1/2	0 05
* Sofflets de forge ordinaires.....		18 00	50 00
do do circulaires.....		30 00	55 00
do do portatifs.....		25 00	41 00
* Serrures.....		voir liste	
* Scies rondes ordinaires 30 pouces.....		0 00	13 00
do autres grandeurs.....		voir liste	
do do à bardeaux 36 pouces.....		25 25	0 00
do do autres grandeurs.....		voir liste	
do do de moulin par pied.....		1 10	0 00
do do godendard 5 pieds 1re qualité.....		2 35	0 00
do do do 2de.....		1 75	0 00
do autres longueurs.....		voir liste	
do à bois de cordes 1re qualité 36 pc.....		0 00	5 50
do do 2me.....		0 00	4 40
do autres longueurs.....		voir liste	
Soes de charruers écrossais.....		voir plaques de soes	
do do T-Rivières.....		voir liste	
* Tarières et mèches en tarières.....		voir liste	
Tole du Canada par boîte :.....			
Hatton.....		7 00	7 25
Swansen.....		7 25	7 50
Budd.....		7 25	7 50
Glamorgan.....		7 25	7 50
F & W.....		8 50	9 00
de Russie.....	par lb	0 15	0 16
do imitation.....		manque	
Tole galvanisée (best annealed) p. lb.....		0 33 1/2	0 15
Tubes en fer par pied :.....			
à gaz.....		0 08	0 26
à bouillottes 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100.....		0 27, 0 41, 0 70	
* Vis avance de 6 à 15 0/10 sur prix de liste.....			

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Acides :-

Muriatique..... par lb	5	5 1/2
Sulfurique..... "	35	40
Phosphorique..... "	4	5

Alcalis :-

Soude première..... par 100 lbs	6 25	6 20
do seconde..... do	5 80	5 80
Potasse première..... do	8 20	8 20
do seconde..... do	7 50	7 50

Allumettes :-

Allumettes Edly..... par cs 5 grosses	5 00	5 50
do Belgique..... do	4 50	5 00
do Belgique..... do	4 50	5 00
do Québec..... do	4 40	5 00

Anis-

Anis du Canada..... par lb	9	10
do étranger..... do	10	11

Articles en bois-

do Cuvettes assorties	3.	2 10	2 35
do do	4.	3 20	3 50
do do	9.	4 30	4 60
Épingles par boîte	5 Grosses	1 20	1 25
Lavases en bois..... par douz.	manquent		
do zinc..... do	2 05	2 25	
Secaux ordin. 2 cercle	do	2 10	2 25
do 3 do	do	2 35	2 50
Timettes à beurre en pin	p. 100		27 00
do do en frêne	do		32 00

Salais-

Salais en luto, No. 0*..... par douz.	3 80	
do No. 0..... "	3 20	
do No. 1..... "	3 05	
do No. 1*..... "	2 05	
do No. 1..... "	2 80	
do No. 2..... "	2 25	
do No. 3..... "	1 95	
do No. 4..... "	2 00	
do en cordes, No. 1..... "	2 00	
do No. 2..... "	Manquent	
do No. 3..... "	1 70	
do Hurl. No. 0..... "	3 60	
do No. 1..... "	2 95	
do No. 2..... "	2 55	

Biscuits-

Biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14 1/2
do au Vin..... do	10	0 10
do Pic-Nic..... do	8 1/2	0 10
do Mélanges communs..... do	7	0 8
do do riches..... do	0 12 1/2	14 1/2

Bleu-

Lower en boutons..... par lb	0 04	0 7 1/2
do billes assorties..... do	0 12 1/2	0 15
Victoria Laundry..... do	0 12 1/2	0 15

Bois de chauffage-

Arable..... par corde	9 50	10 00
Merisier..... do	8 50	9 00
Chêne..... do	8 00	8 50
Sicé..... do	7 00	8 00
Épinette..... do	7 00	7 50
Pêche..... do	5 50	6 00

Bois de service-

Pin clair..... par 1000 pieds	30 00	35 00
seconde et troisième..... do		19 00
Cull..... do		12 00
Mardiens de 3 pouces par 100		90 00
première qualité..... do		50 00
deuxième do..... do		28 00
Cull..... do		30 00
Épinette blanche..... par 1000 pieds	12 00	13 00
Mardiens 3 pouces..... par 100	28 00	30 00
Pêche..... do	10 00	10 50
Bois de charpente Solives	14 00	15 00
Mardiens de 3 pouces..... par cent	28 00	30 00
Noyer noir..... par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau	20 00	25 00
do 1 do ordinaire	17 50	20 00
do 1 do	17 50	20 00
Frêne..... do	17 50	20 00
Chêne..... do	17 50	20 00
Frêne dur..... do	25 00	25 00
Merisier Heire et Erable	22 50	25 00
Noyer tendre..... do	35 00	40 00
Sardeux en pin..... do	2 50	3 00
do épinette..... do	2 00	2 30
Plattes pinet épinette..... do		1 00

Bouchons-

Bouchons à bière..... par grosse.	0 22 1/2	0 35
do Vin..... do	0 40	1 00
do soda..... do	0 35	0 60
do communs..... do	0 10	0 20
do bondes..... do	0 50	1 20

Bouteilles-

Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	manquent	
do Anglaises à vin..... do	7 00	7 50
do Anglaises à bière..... do	7 00	7 50
do à Champagne..... do	manquent	

Briques-

Communes ordinaires par 1,000.....	7 50	8 00
Pressées dures..... do	8 00	8 50
do de front..... do		9 00
À feu..... do	35 00	36 00
De Bath par douz..... do	0 35	0 40

Café Vert-

Du Cap..... par lb.	\$ 0 14	\$ 0 15
Kio..... "	0 17	0 18
St. Domingue..... "	0 15	0 16
Java..... "	0 19	0 25
Moracabo..... "	0 10	0 20
Jeylan..... "		0 25
Teaberry..... "		0 27
Java..... "		0 25
Mocha..... "		0 27
Dysoro..... "		0 22

Cartes à jouer-

Communes par douz.....	0 60	0 80
Jorés..... do	2 00	4 00

Chanvre-

Nouvelle Zélande.....	0 10	0 10 1/2
Je Russie..... "	0 9	0 9 1/2
De Manille..... "	0 11 1/2	0 12

Cire-

Jaune du Canada..... par lb.	0 30	0 35
Jaune de la Havane..... do	0 70	0 75

Cordage-

Table à ficou..... par lb.	0 12 1/2	0 11
do merlus..... "	0 12 1/2	0 11
do grellus..... "	0 12 1/2	0 11
Jordes 48 pieds..... par douz	0 95	1 00
do 60 pieds..... "	1 50	1 60
do 72 pieds..... "		1 70
do 100 pieds..... "		2 10

Chandelle-

Spermacetique de Belmont..... par lb.	0 22 1/2	0 21
do toul..... "	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorée..... "	0 25	0 30
Française..... "	0 24 1/2	0 25
De stulf..... "	0 10	0 11

Charbon-

Américain en bloc..... par 2000 lbs	8 50	9 50
do pour grille..... do	8 50	9 00
do toul..... do	8 00	8 10
do noix..... do	8 50	9 00
Anglais pr. grille..... do		9 00
Saisie glacée..... do		7 50
Scoussais à vapeur..... do		8 50
Fays de Gales..... do	8 50	9 50
Liverpool..... do		8 00
International à vapeur..... do	manquent	
do pour grille..... do		
De forge..... do	12 00	11 00
Arbitraires..... do	5 00	6 00

Chocolat-

Laylor..... par lb.	27	30
Fry..... do	25	1 00
Mentier..... do	45	50

Cacao-

Épiss..... par lb	20	40
Laylor..... do	20	37 1/2

Chicorée-

Surry..... par lb.	10 1/2	12
Laylor..... do	10 1/2	12

Cigares-

Allemands..... par 1000.	13 00	21 00
Argentine..... do	24 00	60 00
Heroot de Manille..... do	manquent	
imitation..... do		

Cirage-

No. 1..... par grosse	2 75	3 00
No. 2..... do	3 25	3 50
No. 3..... do	4 50	4 75
Jay & Martin, about..... par douz.	1 60	1 75
do bout..... do	2 80	3 00

Colle forte-

Jamaïcenne..... par lb.	20	30
Américaine ordinaire..... do	manquent	
do blanche..... do	40	50
Anglaise..... do	manquent	

Comestibles-

Beurre de choix..... par lb.	16	18
don ordinaire..... do	13	15
Jrdinaire..... do	12	14
antérieur..... do	7	8
de Kamouraska..... do	12 1/2	13 1/2
saumon fumé..... do	manquent	
spatules salées..... do	do	do
do fumées..... do	do	do
lambons salés..... do	do	do
do fumées..... do	15	18
sauc salé..... par tierce		25 00
do..... do		16 00
Lard salé mess..... do	10 75	17 00
do mess salées..... do	manquent	
do prime mess..... do	manquent	
do do..... do	do	do
do extra prime..... do	manquent	
Fromage choix..... par lb.	00	12 1/2
do ordinaire..... do	11	12
Salindoux en terre..... do	10 1/2	11
do burl..... do	10	10 1/2
do thette..... do	00	11 1/2

Coton à chandelle-

Américain..... par lb.	25	60
------------------------	----	----

Confiseurs-

Blaue de plomb Gentine..... par 25 lbs	2 50	
do No 1..... do	2 40	
do No 2..... do	2 25	
do No 3..... do	2 00	
Blanc de zinc..... par lb	10	
Blanc de ceruse..... par 100 lbs	0 75	
do d'Espagne..... do	1 00	
Ochre jaune..... do	2 00	3 00
Rouge de Venise..... do	2 50	3 00
Vermillon commun..... par lbs	0 40	0 50
do de Chine..... do		1 50

Cuir-

Cuir à Semelle, No. 1 B A..... par lb.	28	27
do No 2..... do		25
do (Shaugter)..... do	30	33
Cuir à Harms..... do	32	31
Vache Grée Légère..... do	42 1/2	42
do Lourde..... do	40	45
do..... do	40	43
Vache Buffalo Légère..... do	30	30
do Graméolande..... do	37 1/2	37
Vache à Gra (burl)..... par pied.	10	17
Vache tendue (pebbled)..... do	14	17
Vache Grée, unlo..... do	19	20
do carlée..... do	17	18
Venu Canadien, 21 & 30 lbs..... par lb.	75	80
do 30 & 36 lbs..... do	80	85
Peaux de Monton..... do	35	40
do suées, inspectées No 1..... par lb		9
do vertes do No 2..... do		8

Empois-

De Berger assorti..... par lb.	12 1/2	13
De Riz..... do	12 1/2	13
De Glenfield..... do	13 1/2	14
De Edwardsburg..... do	7 1/2	8 1/2
Imlach et Morton..... do	7 1/2	8
De Maiss..... do	10	11

Épices-

Canelle..... par lb.	25	30
Clous de Girofle..... "	17	17
Gingembre d'Afrique..... "	12 1/2	13 1/2
do Jamaïque..... "	15	17
Macis..... "	1 60	1 70
Muscade..... "	80	1 00
Montarde de Wix..... "	17 1/2	20
do do, bott. par douz	4 40	4 50
do do, do..... do	2 60	2 75
do de Taylor..... par lb.	17	20
do Keen..... "	17	20
do Colman..... "	17	20
do..... par douz.	2 00	2 25
do..... par lb.	7	8
Poivre noir..... "	16	16
do blanc..... "	30	32
do de Cayenne..... "	15	17

Farines-

Par baril de 190 lbs.		Nominale
Extrait extra.....		7 00
Fancy.....		6 25
De blé de l'Ontario.....		Manque.
do Canada.....	5 85	5 90
Canal Welland.....		Manque.
Forté pour boulanger.....	6 25	6 40
Supérieure No. 2.....	5 70	5 75
Fine.....	5 00	5 25
Middling.....	4 00	4 25
Pollard.....	3 25	3 50
Farine en poche..... par 100 lbs.	3 10	3 15
do d'Avonlea..... do	2 00	2 20
do de seigle..... par baril 200 lbs.	4 50	4 75
do de Maiss..... do		Manque.

Fournitures de Bord-

Goudron (Coal tar)..... par baril.	5 00	
do Wilmington..... do	5 00	
Pois..... do	5 50	6 00
Résine épurée No. 1..... do	5 50	6 00
do No. 2..... do	4 50	7 00
do pale..... do	8 00	0 00
Extra pale..... do	0 00	10 00
Térébenthine..... par gallon	0 72 1/2	0 75

Fourrures-

Castor par lb.	2 00	2 50
Ours noir, chaque.....		

Grains—		
Blé de Printemps par 60 lbs.	1 35	1 37
do de Blanche d'hiver do	1 35	1 35
do de Rouge d'hiver do	1 35	1 35
do de Milwaukee No. 1 do	nommat.	
do do No. 2 do	do	
do de Chicago No. 1 do	do	
do do No. 2 do	1 32	1 33
Pois par 60 lbs.	0 80	
Mais par 56 lbs.	57	
Avoine par 32 lbs.	32	33
Graine de Lin par 60 lbs.	1 60	1 65
do de Mil. par 45 lbs.	2 50	2 75
do de Tr. fle. par lb.		11
Houblon—		
Récolte 1871 par lb.	Manque	
do 1872 do	19	20
Indes—		
De Baleine brute par gallon.		Manque
De Lin domestique erue do	77	80
do do bouteille do	82	85
do étranger erue do	80	82
do do bouteille do	85	87
De laud Extra do		Manque
do No. 1 do	80	85
do No. 2 do	75	80
De laud marin raffinée do	70	75
do blanche ord do	67	70
do paille do	60	62
do brune do		Manque
D'olive de bouche en fut do	1 75	1 80
do commune do	1 10	1 15
do de bouche Baigalupi do		
do en bouteille par caisse.	2 60	2 75
do de 1/2 bott. do	3 10	3 50
do de Barton/Guestler do	0 00	0 00
do de bott. do	7 50	8 00
do de 1/2 bott. do	8 50	9 00
do de Puget Bott. do	5 50	5 75
do de 1/2 do do	6 50	6 75
do de Possel Bott. do	2 60	2 70
do de 1/2 do do	3 10	3 50
do de Plagnol Bott. do	2 65	2 80
do de 1/2 do do	3 50	3 60
De morue par gallon.	55	57
De palme par lb.	91	10
De Kicin par lb.	14	15
Vegetale par gallon.	80	85
Laine—		
Lavée du Canada par lb.		40
Etrée do do		35
Commune do do		25
Noire do do		25
Magenta—		
En bocaux par lb.		4 00
Marinades—		
Cross et Blackwell par douz.	2 60	2 70
Joyce do do	2 00	2 10
Phin do do	2 00	2 10
Pigot do do		Manque
Mastique—		
Anglais par 100 lbs.		Manque
Domestique do	3 00	4 00
Melasse—		
Barbade par gallon		43
Centrifuge do	19	22
Cuba do	25	30
Demerara do	30	33
Moscovade do	27	32
Nouvelle-Orléans do		Manque
Porto Rico do		Manque
Sugar House do	19	20
Mine de plomb—		
Dôme par grosse.	2 00	2 10
Anglaise par lb.	5	7
Pétrole raffinée par gallon.	37	40
Produits chimiques, &c., &c.		
Alun par 100 lbs.	2 50	3 00
Bi-Carbonate de Soude par baril		
de 112 lbs.	5 50	6 00
Bleaching powder par 100 lbs.	4 00	4 25
Borax do	27	30
Campfire par lb.	45	50
Carb. d'Ammoniaque do	22	25
Cochenille do	80	90
Couperose par 100 lbs.	1 00	1 25
Crème de Tartre cristaux par lb.	28	30
do menu. do	30	32
Chlorate de Chaux par 100 lbs.	1 00	1 25
Extrait de Bois de Campêche en gros par lbs.	91	103
do 2-lbs. do		103
do 1-lbs. do		113
do 1/2-lbs. do		123
do 1/4-lbs. do		111
do Assorti do		133
Pleur de soufre par 100 lbs.	5 25	5 50
Garance hollandaise par lb.	15	16
do française do	10	12
Gomme Arabique en lots do	25	35
do 1/2 do	40	50
do 1/4 do	45	55
Indigo de Madras do	55	75
do de No. do	45	75
Laque de Maudle do	30	35
do de la Indre do	55	65
Noir de fumée do	6	7
Noix de Galle do	27	32
Pâte de Reglisse de Calabro do	15	20
do de Sicile do	15	16
Sel Epsom par 100 lbs.	2 00	2 50
Soude caustique do	5 75	5 80
Soufre en Canon do	2 75	3 00
Soude par lb.	25	30

Sel de Soude par 100 lbs.	2 25	2 50
Sulfate par baril	10 50	11 50
Sardines à l'huile boîte chaque		17
do do do		25
do do do		manque
Sagou, perlé par lb.		03
Sauces assorties par douz.	1 50	3 25
Savon—		
Savon commun par boîte 60 lbs.		1 40
" brun ordinaire par lb.		0 04
" " marque de la couronne " 0 05		0 05
" blanc " " 0 04		0 05
" toilette par douz.	0 30	0 75
Sel—		
Gros de Liverpool par sac		2 00
Fin do		1 0
Factory Filled do		2 25
Fin de table par douz.	1 25	1 30
d'Hyères par minot.	45	40
De Godevich par baril.	1 50	1 00
Sucres—		
Centrifuge par lb.	91	94
Moscovade do	9	91
" Cuba do	83	9
Demerara do		Manque
Porto Rico do	9	91
Raffiné Ecossais do	91	91
do Anglais blanc do	11	11
do en morceaux do	12	12
Sucre jaune No. 2 } Selon échantillon.		
" No. 3 } " " " " " " " "		
Sucre blanc raffiné A. par lb.		0 12
" cassé " " " " " " " "		0 12
" en poudre " " " " " " " "		0 12
" pour confiseur " " " " " " " "		0 13
Tobac, manufacturé		
Fancy Brigl par lb.	0 48	0 50
Bright } Marques { " 0 30	0 00	
Mallogany } spéciales { " 0 17	0 28	
Bright " " " " " " " "	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré " " " " " " " "	0 17	0 19
Marin " " " " " " " "	0 17	0 19
Victoria " " " " " " " "	0 17	0 19
Petit favori " " " " " " " "	0 17	0 19
Diamant " " " " " " " "	0 00	0 19
Prince de Galles Nos. 1 et 2 " " " " " " " "	0 16	0 18
" Nos. 2, 3 et 4. " " " " " " " "	0 14	0 15
Américain en feuille " " " " " " " "		Manque
Canadien " " " " " " " "	0 7	7
Thé—		
Gunpowder		Nom inal
Extra fin à choix par lb.	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 70	0 75
Commun à bon " " " " " " " "	0 60	0 70
Impérial—		
Extra fin à choix " " " " " " " "	0 75	0 80
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 60	0 70
Commun à bon " " " " " " " "	0 40	0 50
Young Hyson—		
Extra fin à choix " " " " " " " "	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 70	0 75
Commun à bon " " " " " " " "	0 35	0 60
Hyson—		
Extra fin à choix " " " " " " " "	0 60	0 70
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 45	0 55
Commun à bon " " " " " " " "	0 38	0 40
Japonais—		
Extra fin à choix " " " " " " " "	0 60	0 65
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 51	0 55
Commun à bon " " " " " " " "	0 27	0 40
Twankay—		
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 35	0 40
Commun à bon " " " " " " " "	0 25	0 30
Souchong et Congou—		
Extra fin à choix " " " " " " " "	0 65	0 70
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 55	0 60
Commun à bon " " " " " " " "	0 40	0 50
Oolong—		
Extra fin à choix " " " " " " " "	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon " " " " " " " "	0 65	0 70
Commun à bon " " " " " " " "	0 40	0 50
Vitres—		
Allemande par 50 pieds		
6 1/2 7, 7 1/2 8, 7 1/2 9, 8 1/2 10, 10 1/2 11	3 00	
12 1/2 16, 14 1/2 20	3 21	
18 1/2 21	3 50	
Spiritueux, Vins, &c.		
Bière—		
Alsopp bouteilles par douz.	2 40	2 60
" " " " " " " "	1 50	1 70
Rass. " " " " " " " "	2 45	2 60
" " " " " " " "	2 45	2 75
Jeffrey " " " " " " " "	2 45	2 60
" " " " " " " "	1 60	1 75
W. Younger et Cie, bouteilles " " " " " " " "	2 45	2 60
" " " " " " " "	1 50	1 60
Eau-de-Vie—		
Giraud frère par gallon.		Manque.
" " " " " " " "	5 50	6 00
Chalouph. par gallon.	2 10	2 25
" " " " " " " "	7 00	12 00
Bisquit, Dubouché et Cie par gallon.	1 90	2 00
" " " " " " " "	6 00	6 25
Hennessy et Cie. par gallon.	2 10	2 25
" " " " " " " "	7 75	8 00
Martell. par gallon.	2 10	2 25
" " " " " " " "	7 75	8 00

Jules Robin et Cie. par gallon.	2 00	2 20
" " " " " " " "	7 00	7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.	1 90	2 00
" " " " " " " "	6 50	7 00
Corau et Cie. par gallon.		Manque.
" " " " " " " "	6 00	6 50
Pinet, Castillon et Cie. par gallon.	2 00	2 10
" " " " " " " "	7 00	7 50
Central Vineyard Proprietors,		
" " " " " " " "	2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors " " " " " " " "	2 00	2 10
Renault. par gallon.	2 00	2 10
" " " " " " " "	7 00	7 75
Gerin " " " " " " " "	1 90	2 00
" " " " " " " "	6 50	10 00
Genlèvre—		
Boll and Dunlop. par gallon.	1 37	1 40
DeKuyper " " " " " " " "	1 40	1 42
Houtman " " " " " " " "	1 32	1 35
Henneker " " " " " " " "	1 32	1 35
Key Brand " " " " " " " "	1 35	1 38
Beuker " " " " " " " "		manque.
Linenbrink " " " " " " " "		do
Caisnes Rouges—		
Boll et Dunlop. par caisse.	6 50	6 60
DeKuyper " " " " " " " "	6 80	7 00
Houtman " " " " " " " "	6 50	6 60
Henneker " " " " " " " "		manque.
Key Brand " " " " " " " "	6 50	6 60
Beuker " " " " " " " "		Manque.
Linenbrink " " " " " " " "		do
Caisnes Vertes—		
Boll et Dunlop. " " " " " " " "	3 50	3 60
DeKuyper " " " " " " " "	3 80	4 00
Houtman " " " " " " " "	3 60	3 75
Henneker " " " " " " " "	3 60	3 75
Key Brand " " " " " " " "	3 50	3 75
Beuker " " " " " " " "		manque
Caisnes Jaunes—		
Key Brand. " " " " " " " "	6 75	7 00
Caisnes Bleues—		
Key Brand. " " " " " " " "	4 00	4 25
Old Tom—		
Booth. par caisse.	5 75	6 00
Bernard. " " " " " " " "	5 25	5 50
Flett. " " " " " " " "	4 50	4 75
Whisky Ecossais—		
Ramsay par gallon	2 00	2 10
" " " " " " " "	5 50	6 00
Bullock, Laid & Cie par gallon.	2 85	2 90
" " " " " " " "	4 50	5 00
Stewart. par gallon.	1 70	1 80
" " " " " " " "	4 00	4 50
Vins Xeres—		
Valette. par gallon.	0 65	0 80
Paul Emilio Thomas " " " " " " " "	0 75	1 00
Montillo " " " " " " " "	0 80	1 00
Lacave " " " " " " " "	0 90	1 10
Pemartin " " " " " " " "	1 20	3 00
Domecq " " " " " " " "	1 50	4 00
Milvoisie " " " " " " " "	1 00	1 25
Cramp Sutter et Cie " " " " " " " "	2 10	5 00
" Amontillado " " " " " " " "		5 50
" Paraxete " " " " " " " "		6 00
Vin de Gingembre Ber-		
nard. par douz.		3 50
" " " " " " " "		50
Domestique par douz.		3 00
do " " " " " " " "		70
Rhum—		
Jamaïque par gallon.	1 90	2 10
Demarara " " " " " " " "	1 70	1 80
Cuba. " " " " " " " "	1 80	1 70
Porto—		
No. 1 et 3. " " " " " " " "	0 65	0 90
Tarrigone " " " " " " " "	0 65	1 00
Catalun. " " " " " " " "	0 60	0 65
Mollner " " " " " " " "	0 65	0 90
Graham No. 1. " " " " " " " "		1 40
" No. 2. " " " " " " " "		1 50
" No. 3. " " " " " " " "		1 75
" No 4. " " " " " " " "		2 25
Hunt. " " " " " " " "		1 15
Olley, Cramp & Fores-		
ter's O " " " " " " " "		1 30
" " " " " " " "		1 45
" " " " " " " "		1 65
" " " " " " " "		2 25
" autres marques " " " " " " " "		2 10
Whisky Irlandais—		
Cork Distillery par gallon.	2 00	2 20
Dunville " " " " " " " "	2 00	2 10
" " " " " " " "	5 75	6 00
Whisky de Seigte—		
En douane. " " " " " " " "		32
Acuitté. " " " " " " " "		80
Champagne—		
Moet & Chandon, No 1 bouteilles,	10 00	18 00
" " " " " " " "	17 00	19 00
" " " " " " " "	15 00	16 00
" " " " " " " "	15 00	17 00
Reederer " " " " " " " "	15 00	20 00
Jules Mumm. " " " " " " " "	15 00	20 00
Bouché Fils. " " " " " " " "	15 00	20 00
Alcool—		
(Highwines) 50 degrés en douane.		
Dow et Cie. par gallon.	50	52
H. Corby & Son " " " " " " " "	47	50
J. P. Wiser & Cie, par gallon, en douane.		50
acquitté. " " " " " " " "		1 44
Gooderham & Worts en douane.		50
acquitté. " " " " " " " "		1 44

SOCIÉTÉ

DE

Construction de la Puissance

PRESIDENT: **Edm. Gravel, écr.,**
 VICE-PRESIDENT: **P. Donnelly, écr.,**
L. Belanger, écr., **M. H. Brissette, écr.,**
Chs. Lamoureux, écr., **Rob. McCready, écr.,**
L. W. Telmosse, écr.

FONDÉE LE 4 AOUT 1872.

FONDS D'APPROPRIATION

Première émission souscrite: \$1,000,000

Deuxième émission: \$2,000,000 à souscrire en Livres de \$2,000 payable \$1.00 par semaine avec \$1.00 d'entrée et 25 cts pour la Livret.

\$6,000 en appropriations à être données le 8 janvier 1873.

DEUXIÈME ÉMISSION:—Les 1ère et 2e Appropriations de \$2,000 chacune, ont été déclarées pour MERCRÉDI, le 8 Janvier, à 8 heures P. M. au Cabinet de Lecture, No. 327, Rue Notre-Dame, Montréal.

PREMIÈRE ÉMISSION:—Les 19e et 20e Appropriations ont été déclarées pour le même jour, aux mêmes lieu et heure; pour être qualifiés les membres devront avoir payé le 22e versement égal à \$11, de versements hebdomadaires, à moins qu'ils n'aient fait leurs paiements d'avance, car le paiement d'avance qualifiera les membres pour les semaines pour lesquelles ils ont payé et en outre pour autant de semaines qu'ils auraient payé d'avance, par exemple: en payant deux semaines, les membres se trouveront qualifiés pour quatre semaines.

Comme il est possible que les Livres de la première émission ne soient pas tous souscrits avant le 8 Janvier, ceux qui participeront au tirage de ce jour, auront des chances spéciales vu qu'ils n'auront pas autant de rivaux qu'aux tirages subséquents.

DEPARTEMENT DE PRETS:—\$10,000 à prêter à sept pour cent, payable mensuellement.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE:—6 pour cent accordé pour toute somme au-dessous de \$500, prêtée à la Société à demande ou courte échéance.

Pour plus ample information, s'adresser à

F. A. QUINN,
 Secrétaire-Trésorier,
 55, Rue St. Jacques.

Montréal, 25 novembre 1872.



AUX ENTREPRENEURS

Chemin de Fer Intercolonial

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour l'érection d'une Batterie pour les Passagers et les Rafraîchissements, d'un Hangar pour le Fret et d'une Maison d'Engins, à Campbellton, N. B., et pour une Barge à destination aux Passagers et aux Rafraîchissements, à New-Castle, N. B.

Les Plans, Devis et Formules de Soumissions pourront être vus au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, et aux Bureaux des Ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New-Castle, et Moncton.

Les soumissions peuvent être pour tous ou un certain nombre seulement de ces édifices, et ont été reçues marquées "Soumissions aux Bâties" au bureau des commissaires, Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 31 Janvier 1873.

A. Walsh,
Ed. B. Chandler,
C. J. Brydges,
A. W. McLellan,
 Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
 Ottawa, 4 déc. 1872. } di

TABAC EN FEUILLES

RECOLTE 1871

20 Caisses, Haut-Canada

V E N D R E

PAR

MORIN & Cie.,

Courtiers et Commissionnaires.



AUX ENTREPRENEURS

Chemin de Fer Intercolonial

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par les présentes Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la pose des Lisses et du Lest sur les Divisions suivantes, savoir:

- No. 1, sur les Sections 3, 6, 9 et 15,—distance d'environ 78 milles.
- No. 2, sur les Sections 16, 19, et 20,—distance d'environ 46 milles.
- No. 3, sur les Sections 21, 22 et 23,—depuis la rivière Miramichi jusqu'à Moncton, distance d'environ 72 milles.

Toutes les Sections ci-dessus se trouvent dans la Province du Nouveau-Brunswick.

Les Devis et les Formules de Soumissions peuvent être obtenus au Bureau de l'Ingénieur en chef, Ottawa, et aux Bureaux des Ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New-Castle et Moncton.

Des Soumissions enclenchées au nom des "Soumissions" et adressées aux Commissaires seront reçues à leur Bureau, Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 31 Janvier, 1873.

A. Walsh,
Ed. B. Chandler,
C. J. Brydges,
A. W. McLellan,
 Commissaires.

Chemin de Fer Intercolonial, }
 Bureau des Commissaires, }
 Ottawa, 30 nov. 1872. } di

N. B.—Des Soumissions séparées seront requises pour les divisions numérotées 1, 2 et 3.

Elargissement du canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions enclenchées adressées au sous-signe et enclenchées "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à

Midi, Vendredi, le 10e jour de Janvier 1873,

pour la construction de Neuf Écluses, pour les Évacuations qui s'y rapportent, etc.,

sur la nouvelle partie du Canal Welland entre Thorold et Port Dalhousie.

L'ouvrage sera donné par section, dont quatre numérotées 8, 9, 10 et 11, seront situées entre le clocher Ste. Catherine et le Chemin de Fer Great Western, et les sections 15 et 16 sont situées entre les fortifications à l'ouest de Brant et qui est connu sous le nom de *Marble's Point*.

Des Soumissions seront reçues pour certaines parties pour quelques parties de l'élargissement et du aménagement du prisage du Canal au-dessus de Port Robinson et pour l'établissement d'une partie du rivage occidental de la *Grande Trappe*, etc., etc.

Des cartes des diverses sections, ainsi que les plans et devis des travaux peuvent être vus à ce bureau depuis et après VENDREDI, le 6e jour de Décembre prochain, ou l'on fournira des plans imprimés de soumissions. On peut obtenir de pareilles informations relativement aux travaux au nord de *Marble's Point*, au bureau de l'Ingénieur résidant à Thorold, et pour les travaux du Sud d'Albionburg, au bureau de l'Ingénieur résidant à Welland.

Toutes les soumissions doivent être faites sur des formulaires imprimés, et à chacune d'elles doivent être jointes les signatures réelles de deux personnes responsables et solvables, demeurant dans la Province et déposées à se rendre garantes de l'exécution du contrat.

Le département ne s'engage point à accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
 Secrétaire.

Département des Travaux publics }
 Ottawa, 22 novembre 1872. } di



Elargissement du Canal Welland

AVIS

AUX ENTREPRENEURS

Les Entrepreneurs sont par le présent informés, que les plans, devis, etc., de 9 écluses, biefs, et autres travaux dans la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie ne seront pas prêts pour inspection, avant le 20 courant.

Par ordre,

F. BRAUN,
 Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
 Ottawa, 7 décembre 1872. } 3

GRANDE MORUE VERTE
DIX BOUCAUTS

V E N D R E

PAR

MORIN & CIE,

Courtiers et Commissionnaires.

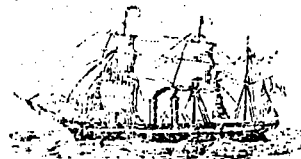
Huitres ! Huitres !!
100 BARILS.

ST. SIMON et CARAJETTE

A VENDRE PAR

L. O. TURGEON

No. 338, RUE ST. PAUL



BATEAUX-A-VAPEUR
 ENTRE LES

PORTS de FRANCE
 ET CEUX DE
MONTREAL ET QUEBEC

Les vaisseaux suivants de première classe, en fer, à hélice, actuellement en construction, seront expédiés comme suit, savoir:

Le SS MONTREAL, Lloyd A. 00, de 130 chevaux, est gistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseille pour Montréal et Québec, le 01 vers le 5 avril 1873.

Le SS TORONTO, Lloyd A. 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le 01 vers le 30 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseille, Bordeaux, Charente et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

Compagnie Franco-Canadienne de Steamers
 (LIMITÉE)

17, WATER STREET
 LIVERPOOL

Où à

M.M. Thompson, Murray & Cie
 41, RUE ST. SACREMENT

MONTREAL.

11 déc.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisseries, Huile de Carbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DETAIL
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement.

311 et 313, Rue St. Laurent, Montréal
L. N. DENIS.

JAMES FIVE

MANUFACTURIER DE

BALANCES

MONTREAL

Porteur de premiers prix

Bureau et Chambre d'Échantillons

40 et 42, Rue du Collège

Balances garanties égales à celles d'aucune manufacture américaine.
Montréal, 3 oct. 1872

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER
QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL. 52

LA
Banque Jacques-Cartier

AVIS

Par le présent donné, que
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Des Actionnaires de la
BANQUE JACQUES-CARTIER
Aura lieu à la Banque,

Judi, 19 Décembre prochain
A TROIS HEURES.

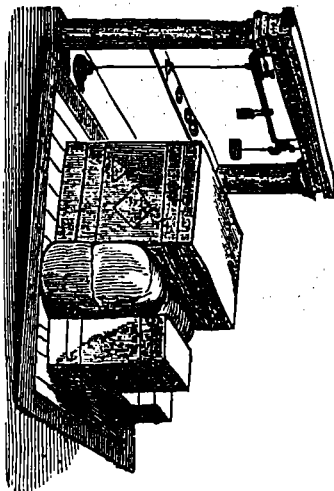
Par ordre du Bureau,

H. COTTÉ,
Caisier.

Montréal, 16 nov. 7

ACHETEZ LA VERITABLE
BALANCE MODELE
DE
FAIRBANKS

La bonne réputation de nos balances, a engagé des manufacturiers de Balances imparfaites et sans valeur, à leur donner le nom de "Balances de Fairbanks," et les acheteurs ont été souvent trompés par ces fraudeurs.
Si ces manufacturiers étaient capables de faire de bonnes balances, ils n'essaieraient pas de prendre notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.
Fairbanks et Cie., Boston, Mass.
Fairbanks et Cie., New-York.
Fairbanks et Cie., Chicago.
Fairbanks et Cie., St. Louis.
Fairbanks et Cie., Nouvelle-Orléans.
Fairbanks et Cie., Baltimore.
Fairbanks et Cie., Buffalo.
Fairbanks et Cie., Albany.
Fairbanks et Cie., Philadelphie.
Fairbanks et Cie., Cincinnati.
Fairbanks et Cie., Cleveland.
Fairbanks et Cie., St. Francisco.

FAIRBANKS & Cie.,

403, Rue St. Paul,
Montréal.

24 octobre

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER. 52 L. W. TELMOSSER.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

MONTREAL. 52

JOHN HOPE ET CIE
Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

29 octobre 872.

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue de Vaudreuil.)

MONTREAL.

AVIS

JOSEPH MERCIER

CARROSSIER,

Bien connu en cette ville, et résidant Rue Ste. Marie, No. 502, annonce au public et à ses amis, qu'ils l'ont si bien encouragé jusqu'à ce jour qu'il

Transporte son Atelier de Carrosserie

au

No. 50, RUE NOTRE-DAME,

A son nouvel établissement.
7 Novembre.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTE RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

ALMANACH

Agricole Commercial et Historique

DE

J. B. ROLLAND & FILS

POUR 1873

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient une foule de renseignements et de connaissances utiles et le seul Almanach dont le Calculer des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordre.

Prix..... 5 centimes

Calendrier de la Poissance du Canada

POUR 1873

Contenant une liste complète du Clergé de la Poissance.

Cartes Jacques-Cartier

Nous offrons au commerce un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 roy.

L'AGENCE COMMERCIALE

DU

CANADA

INSTITUTION NATIONALE

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Poissance

Un Registre contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,

PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

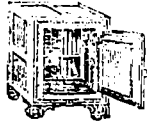
Hôtel, 20 James Street South.
Halifax, Hesselein's Building, Hollis St.
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de "de l'annonce de l'Agence mor antilo de M.M. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir déprécier les autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle de M.M. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—Le Négociant Canadien.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu, PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, D'habitudes, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et P'isons.

Outils de Tailleurs de Pierre, COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

31

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, Guplions, irritations, fortifie la racine de cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

37

44, Rue Bonsecours.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des

PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMISTES,
65, Rue Notre-

ASSOCIATION MUTUELLE

SUR

LA VIE.

DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Poissance et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne sont transgées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Débiteurs de Police. Dans cette Compagnie

Tous les profits appartiendront aux Assurés.

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques capitalistes qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du 1^{er} pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

La mieux établie et la plus véritable des Assurances sur la Vie.

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

Une grande et précieuse Institution pour le pays et le public.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC :

No. 235, Rue St. Jacques.

MONTREAL.

DIRECTEURS

WM. DARLING, Ecr.,

R. J. REEKIE, Ecr.,

L'Hon. L. S. HUNTINGTON, M. P.,

VICTOR HUDON, Ecr.,

E. P. POMVILLE, Ecr.,

THOMAS TEFIN, Ecr.

EDWARD RAWLINGS,

GERANT

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

PROPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS

ON DEMANDE DES

Agents actifs et influents

DANS TOUTE LA PROVINCE.

3 Août.

43

BOYER, HUDON CIE.,

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER,
FRANIS HUDON,
CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

HAGENS & CIE.,

(Autrefois Ludors, Hagens & C^{ie}.)

IMPORTATEUR EN GROS

DE

Ferromerie, Porcelaine, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à Jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX.

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott,

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL

MONTREAL.

GRANDES DECOUVERTES

ou

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Déangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.

Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, p^{re}, V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe ; Ed. Crevier, p^{re}, V.-G. et Sup. du Collège de St. Marie de Monnoir, J. S. Derouin, p^{re}, F. X. Collette, p^{re}, Sup. du Collège de St. César, J. Provencal, curé de St. César, J. S. Tappier, p^{re}, curé de St. Paul ; M^{on}. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif ; les Docteurs Franchère, Pincoumault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Reduction libérale faite au commerce. 37

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

Cafés, Epices, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LA GAUCHETIERE

MONTREAL.

16

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISS VALOIS.

JUNK VALOIS.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOULE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentins, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLIS EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles, Verres à vitres, Lampes, Cheminees, Coltar, Vernis, Mastic, Pinceaux, Etoupe, &c., &c

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouvent à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que par la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'éclat, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE.

16

MONTREAL.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR L'ANEE 1873,

(Quatrième année)

Prix, à la douzaine, 30 cents.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

237 et 239 Rue St. Paul,

MONTREAL.

12

S. ROUSSEAU,
FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES, CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournaises à AIR CHAUD, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournilures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABACS, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix.

I.E

BULLETIN DE NEW-YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an.....\$5.00

Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.